



Construire notre avenir

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS

RAPPORT EXÉCUTIF 2020-2021



L'Assemblée des Premières Nations (APN) est l'organisation nationale qui représente les gouvernements des Premières Nations et environ un million de personnes vivant dans des réserves et des zones urbaines et rurales. Le Chef national est élu tous les trois ans et reçoit les directives des Chefs-en-assemblée. L'APN s'emploie faire avancer les priorités des Premières Nations au moyen d'examen, d'études, de mesures et de plaidoyers concernant un large éventail de questions et de sujets politiques.

©Assemblée des Premières Nations, juillet 2021

55, rue Metcalfe, bureau 1600, Ottawa, ON K1P 6L5
Téléphone : 613-241-6789 | Sans frais : 1-866-869-6789
www.afn.ca

Rapports des Directions

*Illustration de Betty Albert pour l'Assemblée générale annuelle de l'APN :
Cette œuvre est intitulée "Hummingbird Medicine Woman".*

Betty Albert (Wabimeguil) a été adoptée et élevée par des parents canadiens français dans le nord de l'Ontario. Les circonstances l'ont finalement fait rejoindre ses parents biologiques, découvrant son droit de naissance en tant que Crie. Elle a passé les 30 années suivantes de sa vie à peindre ses expériences vécues au cours de son cheminement spirituel. Elle vit maintenant au Manitoba où elle participe à des cérémonies, peint et profite de ses petits-enfants.



Table des matières

Rapport du cheffe nationale	4
Rapports des chefs régionaux	
Chef régional Paul Prosper, Terre-Neuve et Nouvelle-Écosse	18
Chef régional Roger Augustine, Nouveau-Brunswick	22
Chef régional Ghislain Picard, Quebec and Labrador	24
Chef régional Glen (Gwiingos) Hare, Ontario	27
Chef régional Cindy Woodhouse, Manitoba	30
Chef régional Bobby Cameron, Saskatchewan	34
Chef régional Marlene Poitras, Alberta	38
Chef régional Terry Teegee, Colombie-Britannique	42
Chef régional Kluane Adamek, Yukon	47
Chef régional Norman Yakeleya, Territoires du Nord-Ouest	50
Rapports du Conseil	
Conseil des gardiens du savoir de l'Assemblée des Premières Nations	56
Rapport du Conseil des femmes de l'APN	58
Conseil national des jeunes	62
Conseil des anciens combattants des Premières Nations	66
Rapport de la directrice générale	71



Rapport du cheffe nationale





Cheffe nationale RoseAnne Archibald

Wahcheeyay Misiway,

Je me réjouis de vous présenter mon premier rapport annuel depuis mon élection comme cheffe nationale. La valorisation de nos forces et l'intégrité de cœur caractérisent mon approche, qui vise à exemplifier le leadership fondé sur l'amour, la compassion et le respect envers tous.

En tant que cheffe nationale de l'APN, je ressens beaucoup d'espoir pour les années à venir, de résolution pour accomplir le travail devant moi et de motivation occasionnée par notre initiative collective. Je pressens un avenir où nous collaborerons pour protéger nos droits inhérents et issus de traités et améliorer le sort des Premières nations partout sur l'Île de la tortue.

L'année qui se termine nous a réservé sa part d'épreuves : pandémie, feux de forêt, vagues de chaleur, inondations, élection fédérale, sans oublier les larmes versées pour nos petits que nous avons perdus aux institutions d'assimilation et de génocide.

Nous sommes bénéficiaires de soutien et d'empathie sans précédent de la part de personnes non autochtones au Canada et dans le reste du monde. Dans nos peines et nos difficultés collectives, nous trouvons de l'espoir et des sources potentielles de transformation fondamentale. C'est ce que nous avons appelé *le Chemin de la guérison*.

Notre document *Le Chemin de la guérison*, publié en anticipation de l'élection fédérale, explique nos attentes en tant que représentants des Premières Nations. Cet ensemble de priorités constitue une orientation stratégique qui indique la voie vers des changements positifs et évolutionnaires pour les Premières Nations et tous les Canadiens.

Ces engagements que nous recherchons ne datent pas d'hier. De plus, ces priorités prennent pour acquis l'importance de créer un meilleur avenir pour tous, caractérisé par davantage d'équité et de vigilance face à des défis tels que la crise climatique et le rétablissement post-pandémique.

Nous nous trouvons à une époque charnière en tant que Premières Nations de l'Île de la tortue.

Suit un rapport donnant l'aperçu des réussites et des avancées accompagnant les 100 premiers jours de mon mandat en tant que cheffe nationale.



RÉTROACTION SUR LE PLAN D'ACTION DE 100 JOURS

novembre 2021

55 Metcalfe Street, Suite 1600, Ottawa, Ontario K1P 6L5 • 55, rue Metcalfe, Suite 1600, Ottawa (Ontario) K1P 6L5



Fruit de la première semaine du mandat de la cheffe nationale, ce plan correspond à la plateforme électorale de la cheffe et se concentre sur les réussites à court terme potentielles. Les objectifs et les stratégies prioritaires donnent ainsi un aperçu des priorités principales.

Le Bureau du chef national (BCN) a pu accomplir de nombreuses initiatives contenues dans le plan de 100 jours et le document *Le Chemin de la guérison*. Nous y sommes arrivés malgré de nombreux défis, y compris la découverte de nos tous petits, une élection fédérale éclair, de nouvelles vagues de Covid, des annonces concernant le financement, la journée nationale de vérité et de réconciliation et la réclamation d'excuses pontificales.

« Le Canada a beaucoup de travail à faire pour tenir ses promesses de contribuer à l'édification de communautés sûres, dynamiques et une société plus prospère pour nos nations et donc pour tout le Canada. »

Cheffe Nationale,
RoseAnne Archibald



FEMMES, JEUNES ET PERSONNES LGBTAB+

Caucus national de femmes élues

OBJECTIFS	RÉUSSITES ET INITIATIVES ACCOMPLIES
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Demander du financement pour créer un caucus de femmes élues et d'autres moyens de soutien. ✓ Développer une proposition de financement à présenter à la ministre Monsef dans les 20 premiers jours. ✓ Entreprendre les travaux préliminaires pour créer un Caucus national de femmes élues et une équipe technique ainsi qu'une réunion inaugurale pour l'Assemblée extraordinaire des chefs. 	<p>Le BCN a pu obtenir du financement pour créer un Caucus national de femmes élues par l'intermédiaire de Maryam Monsef, ancienne ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural.</p> <p>Nous avons obtenu un montant de 6,2 millions de dollars, dont trois millions seront versés directement aux bureaux régionaux.</p>

Personnes LGBTAB+

OBJECTIFS	RÉUSSITES ET INITIATIVES ACCOMPLIES
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amorcer les travaux préliminaires pour créer un Conseil des personnes LGBTAB+ de l'APN avant le mois de décembre 2021. Rédiger un rapport conceptuel et des termes de référence et proposer au Comité exécutif. 	<p>Nous avons rédigé des notes préliminaires et les avons présentées au Comité exécutif de l'APN. Le Comité exécutif a demandé au Comité des chefs sur le renouvellement de la Charte d'adopter une résolution. Étant donné l'absence d'un quorum, une résolution de chef a été proposée et sera présentée à l'assemblée extraordinaire des chefs pour obtenir une décision ultérieure.</p>



RÉTROACTION SUR LE PLAN D'ACTION DE 100 JOURS

novembre 2021

55 Metcalfe Street, Suite 1600, Ottawa, Ontario K1P 6L5 - 55, rue Metcalfe, Suite 1600, Ottawa [Ontario] K1P 6L5



Au cours des trois mois de son mandat, la Cheffe nationale Archibald a visité de nombreuses communautés des Premières Nations et pris part à diverses cérémonies et activités en Colombie-Britannique (20), en Saskatchewan (4), au Manitoba (2), dans le sud-ouest de l'Ontario (7), au Québec et en Nouvelle-Écosse (5).



La Cheffe nationale Archibald a enregistré plus d'une douzaine de messages vidéo pour les assemblées générales annuelles des Premières Nations, les événements destinés aux jeunes et aux personnes LGBTQ, les conférences sur la santé et les forums de politique.



La Cheffe nationale Archibald a également participé à plus de 25 entretiens avec les médias nationaux et a dénoncé les atrocités des tombes non marquées dans des médias internationaux tels que la BBC, le London Times et Al Jazeera.

FEMMES, JEUNES ET PERSONNES LGBTAB+

Jeunes	
OBJECTIFS	RÉUSSITES ET INITIATIVES ACCOMPLIES
<ul style="list-style-type: none"> ☑ Mobiliser les jeunes à travers des activités d'autonomisation, de renforcement des capacités et de développement du leadership. 	<p>Le BCN s'est réuni avec le Conseil des jeunes de l'APN pour identifier des moyens de faciliter la réalisation de leurs objectifs. Les jeunes se sont engagés à participer à une deuxième réunion en décembre 2021 pour identifier comment le BCN pourrait travailler en partenariat avec eux.</p>

« Nous n'acceptons plus les excuses creuses! Des actions concrètes et des changements de comportement sont essentiels alors que nous avançons sur le chemin de la guérison. »

Cheffe nationale, RoseAnne Archibald



BIEN DISTINGUER LES FONCTIONS ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES DE L'APN

OBJECTIFS	RÉUSSITES ET INITIATIVES ACCOMPLIES
<ul style="list-style-type: none"> ☑ Établir un calendrier de réunions politiques (Comité exécutif) et administratives (Secrétariat) pour le restant de l'année 2021.. ☑ Lancer un processus de planification stratégique, commençant par la création d'un plan de 100 jours. ☑ Organiser une retraite de planification stratégique pour les chefs régionaux et aborder le sujet d'une saine distinction entre les deux rôles de l'APN. 	<p>Nous avons tenu une retraite de direction stratégique le 4 et le 5 novembre où le BCN a présenté sa vision, ses valeurs, sa mission et ses objectifs. Nous avons aussi discuté d'une distinction appropriée entre les fonctions administratives et politiques de l'APN. Ce travail continuera.</p>





RÉTROACTION SUR LE PLAN D'ACTION DE 100 JOURS

novembre 2021

55 Metcalfe Street, Suite 1600, Ottawa, Ontario K1P 6L5 - 55, rue Metcalfe, Suite 1600, Ottawa [Ontario] K1P 6L5

« Je m'engage à travailler avec toutes les parties pour faire en sorte que le Canada déploie tous les efforts afin de nous aider à guérir et à édifier des Premières Nations plus fortes et un Canada plus fort pour nous toutes et tous. »

Cheffe nationale,
RoseAnne Archibald



OBTENIR DU FINANCEMENT ET DES RESSOURCES POUR RAPATRIER NOS ENFANTS ENTERRÉS DANS DES TOMBES ANONYMES

OBJECTIFS	RÉUSSITES ET INITIATIVES ACCOMPLIES
<ul style="list-style-type: none"> En conformité avec la résolution 01-2021, de travailler pour le respect de la justice et de la responsabilité en ce qui concerne le rapatriement de nos enfants perdus aux institutions d'assimilation et de génocide et la nomination d'un Rapporteur spécial international. 	<p>Au mois de juillet, j'ai rencontré le premier ministre Justin Trudeau et le procureur général et ministre de la Justice David Lametti séparément pour assurer le respect de la justice et le retour de nos petits enfants.</p> <p>Au mois d'août, le gouvernement fédéral a annoncé 321 millions de dollars de financement pour aider les communautés autochtones à fouiller les sites d'enterrement d'anciennes institutions d'assimilation et de génocide, contribuer aux initiatives de guérison pour les survivants et créer des monuments.</p> <p>Le ministre Lametti nous a indiqué que le gouvernement du Canada n'était pas prêt à nommer un Rapporteur spécial, mais qu'ils procéderaient à la nomination d'un Interlocuteur fédéral. Le Comité exécutif de l'APN a rejeté cette initiative et continue d'insister pour la nomination d'un Rapporteur spécial de l'ONU.</p>



ÉLECTION FÉDÉRALE

OBJECTIFS	RÉUSSITES ET INITIATIVES ACCOMPLIES
<ul style="list-style-type: none"> De faire connaître les priorités des Premières Nations et d'influencer les engagements des partis au cours de la 44e Élection fédérale. 	<p>Le Secrétariat de l'APN a préparé le document <i>Le Chemin de la guérison</i>, publié le 31 août, en collaboration avec le BCN et les bureaux régionaux</p> <p>Le secrétariat de l'APN a pris l'initiative de développer une stratégie de communication avec le soutien du BCN. Cette stratégie comprenait des graphiques, des publications sur les réseaux sociaux, des sondages, et de l'information sur les plateformes des candidats et des partis.</p>



GROUPE D'ACTION POUR LA PROSPÉRITÉ

OBJECTIFS	RÉUSSITES ET INITIATIVES ACCOMPLIES
<ul style="list-style-type: none"> De développer des propositions de financement à adresser à SAC-RCAANC, Ressources naturelles Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada dans les 60 prochains jours. 	<p>La proposition a été envoyée au gouvernement fédéral peu après la conclusion du processus de rédaction le 15 octobre.</p> <p>Les suggestions et la rétroaction de la part du Comité exécutif de l'APN, du détenteur du dossier et du Comité des chefs sur le développement économique sont toujours admissibles.</p>





« La véritable réconciliation consiste à apprendre, à partager et à grandir en tant que pays. Plus nous en savons sur nos origines, notre histoire commune et nos responsabilités, mieux nous pouvons relever les défis actuels et tracer ensemble notre voie à suivre. »

Cheffe nationale, RoseAnne Archibald



UNE SÉLECTION DES ÉVÉNEMENTS HONORÉS PAR LA PRÉSENCE DE LA CHEFFE NATIONALE :



- L'installation de la 30^e gouverneure générale, Mary Simon, à Ottawa
- La commémoration du Traité no 1, signé le 3 août 1871 entre le Gouvernement du Canada, la nation Anishinaabe et la nation moskégonne, le 31 août 2021 sur le territoire de la Première nation de Long Plain.
- Les Journées de la culture Molanossa sur le territoire de la Première nation de Montreal Lake au nord de la Saskatchewan, avec commémoration du 132^e anniversaire du traité No 6.
- La 78^e Réunion annuelle du Congrès national des Indiens d'Amérique, où la cheffe nationale Archibald a présenté un discours principal célébrant le partenariat entre l'APN et le CNAI.
- Une réunion avec le nouveau Conseil de la nation Squamish, accompagnée d'une visite à la réunion Rallumer le feu de nos conseils commémorant le traité Robinson-Huron de 1850 en Ontario.
- Des réunions individuelles avec le chef conservateur, le chef néo-démocrate et le chef libéral en anticipation de l'élection, soulignant les priorités des Premières Nations énumérées dans le document *Le Chemin de la guérison*.
- Une réunion avec la cheffe régionale du Yukon, Kluane Adamek, les chefs du Yukon et les représentants du Yukon pour discuter des enjeux principaux pour les communautés nordiques : changements climatiques, diminutions des populations de saumon chinook, traités contemporains, logement et santé mentale.
- Une visite à l'Union Gospel Mission et à la Société pour la santé autochtone de Vancouver dans le quartier de Downtown Eastside de Vancouver, point d'origine des traumatismes intergénérationnels infligés à des générations de personnes autochtones.
- Expédition de pêche au filet maillant avec le chef héréditaire Tlakwagiila sur le tributaire Leigh Creek du territoire Mowawachaht Muchalaht.
- Expédition de pêche avec les chefs et les dirigeants de la Nouvelle-Écosse au début du mois de septembre, leur permettant d'assister à l'exercice des droits traditionnels de pêche au homard garantis par les traités signés avec le peuple micmac au 18^e siècle.



Rapport du cheffe nationale



COVID

Nous reconnaissons la cheffe régionale Marlene Poitras, présidente du groupe de travail national de l'APN sur la Covid-19. Le groupe de travail s'est distingué par ses efforts infatigables au cours d'une pandémie touchant nos vies dans toutes leurs dimensions — nos connexions sociales, le travail, l'éducation, la vie domestique, les soins médicaux, les déplacements et la possibilité de se réunir en cérémonie. La Covid-19 a eu un impact disproportionné sur les Premières Nations.

Certains d'entre nous ont perdu de leurs proches à la Covid-19, d'autres maladies ou des troubles mentaux, et ont souvent dû remettre à plus tard leurs processus de deuil traditionnels en raison de la pandémie. Nous devons reconnaître que la pandémie a parfois éprouvé les limites de nos systèmes de soutien et de notre résilience, tout en reconnaissant que ces épreuves ont révélé les forces latentes de nos nations et de nos régions.

Les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux peuvent maintenant profiter d'une occasion de co-crée un chemin de guérison en assurant l'équité et l'égalité par l'intermédiaire d'actions collectives renforçant les droits inhérents et découlant des traités des Premières Nations, y compris le droit à l'autodétermination. Nous sommes également prêts à travailler avec toutes les régions pour créer des plans de relance économique pour les Premières Nations.

Visite pontificale du Vatican

En juin, la Conférence des évêques catholiques du Canada et un groupe d'associations autochtones nationales ont annoncé qu'ils travaillaient depuis plus de deux ans pour envoyer une délégation de

représentants autochtones au Vatican à la rencontre du pape. Cette visite aura lieu la semaine du 18 décembre 2021.

En septembre, la CÉCC a formellement présenté ses excuses aux peuples autochtones du Canada pour leur participation aux institutions d'assimilation et de génocide. Plus tard, le 27 septembre 2021, la CÉCC a promis 30 millions de dollars de financement pour des initiatives de guérison et de réconciliation.

Nous sommes raisonnablement convaincus que ce financement sera versé directement aux initiatives de guérison et aux survivants intergénérationnels. De plus, nous communiquons avec les évêques canadiens pour nous assurer que les Premières Nations participent à l'élaboration des principes et de la stratégie nationale, du calendrier et des communications publiques, comme le prévoyait l'annonce initiale. Les actes concrets et les changements comportementaux sont des aspects essentiels du chemin de la guérison.

Le 27 octobre 2021, le pape François a annoncé son intention de visiter le Canada pour entrer en dialogue avec les survivants de ces institutions et les victimes de traumatismes historiques. Nous avons exhorté les autorités ecclésiastiques à faire réparation de diverses manières au cours de la visite du Saint-Père. Le retour des propriétés diocésaines aux Premières Nations sur le territoire desquelles elles sont situées et l'investissement dans les programmes de soutien pour les survivants et leurs descendants, au-delà du 30 millions déjà promis, font partie de ces demandes.

Depuis plus d'une centaine d'années, l'Église a contribué à la destruction du



tissu social des Premières Nations. Elle nous doit maintenant d'investir autant de temps, d'énergie et de ressources dans la reconstruction des vies de nos enfants, de nos familles et de nos communautés.

De nombreux dirigeants des Premières Nations ont demandé au Saint-Père de renoncer formellement à la « doctrine de la découverte » énoncée dans la bulle pontificale *Inter Caetera* de 1493 et de la remplacer par une nouvelle bulle pontificale affirmant la valeur des peuples et des cultures autochtones et leur droit au traitement digne et respectueux. Nous enverrons ce message à Rome en novembre.

Le rapatriement de nos enfants

Les survivants et les victimes de traumatismes historiques ont eu beaucoup à souffrir au cours de l'année passée, alors que nous retirons nos tous petits de tombeaux anonymes associés aux institutions d'assimilation et de génocide couvrant l'Île de la Tortue.

Nous pouvons cependant trouver de l'espoir dans ces développements, qui marquent un moment décisif potentiel dans notre progression au long du chemin de la guérison. Une reddition de comptes est également due. Les responsables des décès de nos enfants doivent être accusés de leurs crimes et des enquêtes doivent avoir lieu pour déterminer si certains d'entre eux ont été assassinés. Le Canada doit être reconnu comme responsable de ses lois et de ses politiques génocidaires ; de plus, nous ne pouvons pas permettre qu'il dirige soi-même l'enquête sur ses propres méfaits.

Tel qu'annoncé dans la résolution du Conseil directeur de l'APN, l'APN communiquera avec le Rapporteur spécial sur les droits des peuples

autochtones de l'ONU afin déposer une plainte en matière de droits de la personne auprès du Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme, prenant la parole en tant que peuples victimes d'un génocide.

Nous accueillons l'annonce d'un engagement financier de 321 millions de dollars pour financer des efforts de guérison dirigés par des autochtones, centrés sur les survivants et culturellement sécurisés. Il est cependant nécessaire de s'assurer que les Premières Nations elles-mêmes soient à la tête des initiatives de justice et de guérison.

Pêcheries

Au début du mois de septembre, avec les chefs et les dirigeants de la Nouvelle-Écosse, j'ai pu assister à l'exercice du droit de pêcher à longueur d'année garanti par le Traité de 1752. Nous étions entourés par des officiers de Pêches et Océans Canada, qui ont même ordonné aux pêcheurs non autochtones de se retirer de l'eau, mais ceux-ci sont revenus plus tard avec une nouvelle tactique consistant en la perforation des carapaces des homards que récoltaient les pêcheurs micmacs.

Depuis le début de mon mandat, je visite des communautés qui dépendent des pêches pour avoir de quoi vivre et participer à l'économie, aussi bien sur la côte est que la côte ouest. J'ai rencontré des chefs, des aînés et des citoyens des Premières Nations, pour qui l'exercice du droit de pêcher attire des menaces et du harcèlement qu'ils décrivent comme une forme de violence culturelle.

Cette situation n'est pas nouvelle, et mon bureau continuera à travailler de concert avec les détenteurs de droits autochtones pour assurer l'exercice de leurs droits inhérents et issus des traités.





Rapport du chef nationale



punching holes in the tails of lobsters being harvested by Mi'kmaq fishers.

Appels à l'action de la CVR

En abordant le sujet de la réconciliation, les gouvernements négligent souvent de reconnaître que la vérité doit passer avant la réconciliation. L'expression des vérités inopportunes nous obligera à abandonner nos croyances rétrogrades. En démolissant les faux récits, nous pouvons faire du rêve de la construction d'une société juste et équitable une réalité.

L'appel à l'action 80 de la Commission de la vérité et de la réconciliation vient d'être réalisé avec l'annonce d'un jour férié fédéral le 30 septembre de chaque année, désigné comme la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Cette journée nous permet d'honorer les vies de nos tous petits et des survivants qui peuvent conter leurs histoires.

Le jour inaugural, j'ai participé à l'événement *Battre du tambour pour les enfants* auquel m'avait invité la Kukpi7 Rosanne Casimir de Tk'emlúps te Secwépemc, qui encourageait les gens autour du monde à se réunir de manière sécuritaire pour chanter et jouer du tambour en l'honneur des enfants disparus.

La réalisation de l'appel à l'action 58 de la CVR semble également se concrétiser, avec l'annonce de la visite pontificale au Canada.

Le 5 novembre 2021, le Conseil directeur de l'APN a lancé un appel au gouvernement fédéral pour réaliser l'intégralité des 94 appels à l'action, et en particulier des appels 53, 54, 55 et 56, avec la conception et la mise en œuvre d'un plan d'action bilatéral.

Femmes, jeunes et personnes LGBTAB+

Le gouvernement libéral a honoré sa promesse de tenir une enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, bien que le développement de ces appels à l'action ait été retardé de temps à autre. La mise en œuvre des 231 appels à l'action se heurte aussi à des retards et des obstacles imprévus, mais nous pouvons toujours collaborer pour accélérer la réalisation de ces appels en privilégiant les initiatives dirigées par les autochtones, sensibles aux traumatismes et centrées sur les survivants. Notre objectif ultime est d'assurer que les femmes autochtones aient droit à la sécurité, à l'amour, à la considération et au respect, et soient toujours traitées avec dignité.

Caucus national de femmes élues

Par l'intermédiaire de Maryam Monsef, ancienne ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural, le BCN a reçu du financement et d'autres soutiens pour créer un Caucus national de femmes élues. La mission du caucus est de créer un environnement et une structure capables de faciliter le travail des femmes élues autochtones et de leur offrir un niveau de soutien et de confort adéquat pour l'accomplissement de leurs objectifs.

Le travail du Caucus est censé compléter celui du Conseil des femmes de l'APN. Ce projet a reçu 6,2 millions de dollars de financement, dont 3 millions seront versés directement aux bureaux régionaux de l'APN.

Jeunes

Des membres du personnel du BCN ont consulté le Conseil national des jeunes pour avoir leur avis sur notre intention de faire de la participation des jeunes une priorité



nationale. Les jeunes ont signalé leur désir de prendre davantage de temps pour discuter entre eux et se sont engagés à offrir une réponse au mois de décembre après leur prochaine réunion. Cette réponse aidera le BCN à comprendre comment favoriser l'autonomisation des jeunes et collaborer à leurs initiatives, et sera incorporée à notre stratégie nationale.

Conseil LGBTAB+

Le rapport final FFADA inclut l'appel à la justice 18.9, qui propose aux dirigeants des Premières Nations d'établir des conseils LGBTAB+. L'APN a répondu à cet appel et s'engage à réformer ses structures et ses processus décisionnels pour assurer une représentation juste et équitable à tous les niveaux de la gouvernance des Premières Nations. Cette transformation nécessite l'inclusion des voix et de l'expertise LGBTAB+ dans la résolution d'enjeux tels que la violence domestique, le suicide, le VIH/sida et les personnes autochtones disparues et assassinées. Le personnel du BCN a rédigé une résolution et des modifications proposées à la Charte de l'APN allant dans cette direction. Ces initiatives, proposées par la Première Nation Squamish et coproposées par la Première Nation de Serpent River, seront évaluées au cours de l'assemblée extraordinaire des chefs au mois de décembre.

Langues

La Décennie internationale des langues autochtones (2022-2032) se rapproche, nous obligeant à rechercher des transformations importantes. Les langues autochtones doivent être valorisées, enseignées et parlées partout sur l'Île de la Tortue.

Depuis l'adoption de la Loi concernant les langues autochtones en 2019, l'Assemblée des Premières Nations s'implique dans le codéveloppement d'une approche fondée sur les distinctions pour assurer une mise en œuvre complète de la Loi, du financement compréhensif à long terme et le développement d'un nouveau modèle de financement pour le maintien de nos langues.

En 2021, nous avons franchi un pas de plus avec la création du Bureau du commissaire aux langues autochtones. Le Bureau est conçu comme organisme autonome indépendant autorisé à connaître des différends et évaluer la viabilité du financement offert pour les efforts de revitalisation linguistique. Des ressources stables sont nécessaires pour assurer la transmission de nos langues et de nos cultures. L'APN prévoit une série de mobilisations en janvier 2022 pour assurer l'inclusion et le développement des contributions des Premières Nations dans ces modèles de financement. Des recommandations tirées de ces discussions seront proposées à notre AGA en juillet 2022.

Groupe d'action pour la prospérité

Le Groupe national d'action pour la croissance économique et la prospérité des Premières Nations cherche à rassembler les Premières Nations, les gouvernements et les industries pour formuler des investissements stratégiques, favoriser la transformation sociale à long terme et améliorer l'éducation et le logement pour les Premières Nations partout au Canada. Nous espérons ainsi réaliser notre objectif mutuel de création de communautés saines et pleines de vie.

Initiative unique en son genre, le Groupe d'action pour la prospérité contribuera à





Rapport du cheffe nationale



une participation significative des Premières Nations à la relance post-pandémique de l'économie canadienne, renforçant les économies autochtones et leur permettant de réussir aux niveaux local, régional, national et mondial.

Le 15 octobre 2021, le président du Comité des chefs sur le développement économique et le gouvernement fédéral ont reçu notre proposition préliminaire, également partagée avec le Secteur du développement économique de l'APN. Une discussion avec le Secteur économique sur les avantages d'une collaboration avec le Groupe d'action pour la prospérité a également eu lieu.

Distinction appropriée des fonctions administratives et politiques de l'APN

La mission de l'APN est d'aider les Premières Nations à atteindre l'autonomie et l'autodétermination. Ici, notre objectif est d'assurer une distinction claire entre le travail du Secrétariat et celui du Bureau de la cheffe nationale en distinguant les fonctions administratives de l'APN de ses fonctions politiques. Ce travail sera accompli grâce à une adoption graduelle d'une structure de gouvernance comprenant un Conseil d'administration non politique et un Conseil de direction jouant un rôle politique national.

Nous aurons besoin de financement suffisant pour entreprendre un processus de restructuration national, comprenant des séances de planification stratégique à tous les niveaux et nécessitant la concertation des chefs, des comités des chefs, du Secrétariat et du Comité exécutif de l'APN. Il doit y avoir un itinéraire clair et des distinctions appropriées respectant le rôle de chacun. Nous devons nous concentrer sur la protection et le maintien de nos droits, la protection de nos terres, de nos eaux et de nos ressources et

l'amélioration de la qualité de vie de nos peuples et de nos communautés.

Un projet de résolution à ce sujet est proposé par la Première Nation de Curve Lake et coproposée par le Conseil Gwich'in Tetlit.

Élection fédérale

Notre document *Le Chemin de la guérison : Priorités fédérales de 2021* pour renforcer et reconstruire les Premières Nations cherchait à influencer l'élection fédérale et à faire connaître nos priorités collectives. Ce plan expose une vision et une compréhension claire de ces priorités à l'échelle nationale. Le Secrétariat de l'APN a pris l'initiative de développer une stratégie de communication, en collaboration avec le BCN. Cette stratégie comprenait des graphiques, des publications sur les réseaux sociaux, des sondages et de l'information sur les plateformes des candidats et des partis. Les publications quotidiennes sur les réseaux sociaux avaient comme but d'aider les électeurs des Premières Nations à prendre des décisions éclairées, rappelant qu'aucun parti ne peut monopoliser le vote des Premières Nations.

Nous félicitons les membres du Parti libéral et le premier ministre Justin Trudeau, ainsi que tous les candidats qui se sont présentés aux urnes, particulièrement les candidats autochtones victorieux ou se présentant une première fois. Grâce à leurs efforts diligents, l'APN et les dirigeants des Premières Nations de l'Île de la Tortue bénéficient de relations généralement positives avec le Bureau du premier ministre et seront des collaborateurs bienveillants des initiatives futures de ce gouvernement.



Conclusion

Je voudrais reconnaître tous les Chefs régionaux, les grands chefs, les Chefs et les Conseillers, et tous les autres dirigeants qui contribuent à changer la face de l'Île de la Tortue. Quel bonheur de travailler main dans la main pour que tous nos enfants puissent un jour grandir dans la joie et la santé, entourés de l'amour et de l'attention de leurs familles et de communautés sécuritaires et pleines de vie!

Je veux aussi reconnaître le personnel du BCN et du Secrétariat de l'Assemblée de Premières Nations. Merci de votre soutien, de votre expertise, de vos connaissances et surtout de votre fidélité. Malgré les difficultés qui se sont présentées à nous, vous avez su relever le défi. Votre constance et votre persévérance à une époque sans précédent méritent d'être félicitées.

Je lance un appel à l'unité dans nos efforts pour promouvoir les intérêts des membres de nos communautés. Comme le disent souvent nos aînés, nous devons accepter les grandes responsabilités et les opportunités à l'horizon. De l'espoir et de la lumière accompagnent notre mouvement de reconstruction, de réintégration et de guérison.

À cette vision de l'avenir correspond une Assemblée des Premières Nations rayonnante et soucieuse de la sécurité, de la reconnaissance et de l'autonomie de chacun.

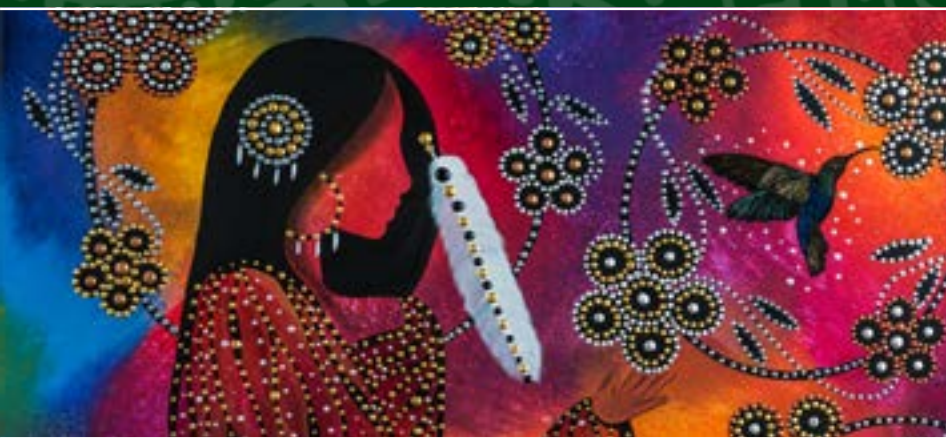
Le chemin de la guérison se présente à nous, et c'est l'entraide qui nous mènera à destination.

Ninanaskamon!

Cheffe nationale RoseAnne Archibald







Rapports des chefs régionaux



Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations

Paul Prosper

Terre-Neuve et Nouvelle-Écosse

Mot d'ouverture :

Kwe Nituptup. C'est un honneur pour moi de représenter les Mi'gmaq de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse en tant que chef régional. Depuis mon dernier rapport, beaucoup de choses se sont passées à l'échelle régionale, nationale et mondiale. Les dirigeants continuent de relever de nombreux défis au milieu d'une pandémie mondiale et d'un paysage politique en constante évolution.

Introduction :

La mise en œuvre d'une pêche de subsistance modérée est demeurée une priorité constante pour les Mi'gmaq. Les dirigeants sont engagés dans des consultations, des négociations et le processus de litige pour mettre en œuvre leur droit à la pêche prévu par le traité. L'imposition, l'aide au revenu, le cannabis, l'éducation, le logement, les jeux de hasard et la protection de l'enfance sont quelques-uns des principaux enjeux pour les dirigeants. Notre bureau régional a embauché deux employés supplémentaires et un bureau secondaire a été établi à Terre-Neuve. La pandémie en cours continue de limiter les déplacements et les réunions en personne ; cependant, malgré ce fait, nous avons été actifs dans de nombreuses initiatives régionales et nationales.

Principales questions et activités ::

Voici quelques questions et activités clés qui ont eu lieu dans la région :

- **Pêche de subsistance Marshall** - consultations, négociations et litiges en cours avec les Mi'gmaq et les représentants du gouvernement. La mise en œuvre du traité par le biais des plans de pêche de subsistance Netukulimk existe au niveau de la communauté et du district.
- **Installation du bureau régional et dotation en personnel** - deux nouveaux membres du personnel ont été embauchés et un bureau secondaire a été établi à Terre-Neuve.
- **Engagement régional du GTRMM** - notre bureau s'est associé à l'Association des femmes autochtones de la Nouvelle-Écosse pour diriger l'engagement des groupes de femmes de la base afin d'assurer une implication et une participation significatives.
- **Gouvernance et planification stratégique** - notre bureau a organisé des rencontres avec les dirigeants de la Nouvelle-Écosse en intégrant la tradition et les cérémonies à la planification stratégique de la nation.
- **Adhésion des Mi'gmaq** - le bureau régional a travaillé avec les dirigeants des Premières nations pour régler les problèmes d'adhésion. Ces questions sont en suspens depuis longtemps et nécessitent un véritable engagement de la part du gouvernement fédéral.
- **Protection de l'enfance Mi'gmaq** - l'élaboration d'une loi sur la protection de l'enfance Mi'gmaq se poursuit en Nouvelle-Écosse. L'interaction entre les droits à l'autonomie gouvernementale prévus à l'article 35 et la législation établie par le projet de loi C-92 continue d'être un sujet de discussion avec les dirigeants.



- **Autonomie gouvernementale et aide au revenu** - Les dirigeants continuent de négocier l'autonomie gouvernementale en matière d'aide au revenu avec les deux ordres de gouvernement. Un protocole d'entente a récemment été conclu entre les parties et appuiera les négociations.
- **Législation sur la langue Mi'gmaq** - en partenariat avec Mi'gmaq Kina'matnewey, on a commencé à rédiger la législation provinciale sur la langue Mi'gmaq.
- **COP26** - notre Bureau a récemment participé à la COP26 à Glasgow. Le changement climatique est probablement la question la plus importante de notre époque.
- **Fondation Paul Martin** - le Commissariat a établi un partenariat avec la Fondation Paul Martin pour l'administration de projets pilotes dans la région, avec la participation d'organisations Mi'gmaq.
- **Racisme systémique et moyens de subsistance modérés** - notre Bureau continue de travailler avec plusieurs sénateurs et personnes de soutien clés pour identifier le traitement des pêcheurs Mi'gmaq dans la pêche de subsistance.

Portefeuille national :

En tant que titulaire du portefeuille des terres, des territoires et des ressources, j'ai le plaisir de faire le point sur les efforts déployés pour remplacer quatre politiques clés : Revendications particulières, Ajouts aux réserves (AAR), Revendications territoriales globales et Droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Nous avons réalisé des progrès importants en plaidant pour un processus de revendications particulières entièrement indépendant. Au début de l'année 2021, l'APN a élaboré une ébauche

de proposition de réforme basée sur la contribution des Premières Nations et la résolution 09/2020 de l'APN. Nous avons procédé à un examen public de la proposition de l'APN et nous demandons au Canada de collaborer avec l'APN pour élaborer conjointement un centre des revendications particulières entièrement indépendant, fondé sur quatre principes clés : Indépendance, honneur de la Couronne, reconnaissance des lois des Premières Nations et absence de contraintes financières arbitraires. La politique sur les ajouts aux réserves prend du temps et est coûteuse. Il est impératif que les Premières Nations ajoutent des terres à leurs réserves afin qu'elles puissent croître et se développer. Le budget 2021 prévoit 43 millions de dollars de nouveaux fonds pour soutenir le processus d'ajouts aux réserves et faciliter un examen conjoint de la politique et du processus existants. Nous travaillons actuellement dans le cadre d'une table de concertation APN-Canada sur les terres afin d'élaborer un projet de plan de travail conjoint pour guider l'examen de la politique. Les mandats de l'APN rejettent clairement les politiques sur les revendications territoriales globales et sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale et demandent des processus qui reconnaissent pleinement les titres et les droits des Premières Nations et qui respectent toutes les Premières Nations, quelles que soient leurs approches et leurs positions uniques. Nous continuons à chercher des occasions de plaider en faveur d'un processus dirigé par les Premières Nations pour identifier des alternatives au cadre politique existant.





Rapports des chefs régionaux

La Voie à Suivre et l'avenir:

Les Mi'gmaq reconnaissent la nécessité de faire avancer la reconnaissance des droits des Mi'gmaq par le biais d'une approche coordonnée comprenant des consultations, des négociations et des litiges. L'impact cumulatif de la pandémie de COVID-19 a causé des difficultés aux dirigeants et à leurs communautés respectives. La santé mentale et les dépendances, combinées à une diminution des programmes et services de la bande en raison d'une perte de revenus autonomes, ont poussé les programmes et services de la bande à leurs limites. La mise en œuvre de la pêche de subsistance continue de créer des divisions avec nos voisins non-Mi'gmaq. Les questions prioritaires de l'unité des terres, des territoires et des ressources sont en cours et concernent quatre grands domaines de politique : Les ajouts aux réserves, le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, les politiques sur les revendications particulières et les revendications globales. Une priorité immédiate consiste à modifier la politique sur les revendications particulières afin qu'elle soit véritablement indépendante

du contrôle et de l'intervention du gouvernement. Ces avancées permettront de répondre aux pressions actuelles exercées sur les communautés pour qu'elles étendent leur assise territoriale existante afin de répondre à leurs besoins. Les quatre politiques doivent être réorganisées pour répondre aux besoins distincts des Premières Nations de tout le pays. L'avenir de nos enfants en dépend.

Conclusion:

L'année écoulée a été une formidable expérience d'apprentissage. J'apprécie vraiment le Secrétariat de l'APN et l'excellent soutien qu'il apporte. J'ai pu constater à quel point ils sont dévoués et engagés dans le travail qu'ils accomplissent au nom de nos communautés membres. En tant que leaders, nous devons chercher de nouvelles façons de nous rassembler et de partager pour surmonter nos différences.

En reconnaissance des droits juridiques et humains des Premières Nations.

Wela'liog!







Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations Roger Augustine

Nouveau-Brunswick – Île-du-Prince-Édouard

Mot d'ouverture :

Au nom des Chefs du Nouveau-Brunswick (Mi'gmaq/Wolostoquey/Passamaquoddy), je souhaite à tous la bienvenue à la SCA 2021 de l'APN. J'envoie des prières pour la force et la guérison en ces temps difficiles.

Introduction :

Alors que nous nous efforçons de relever les défis posés par la pandémie de COVID-19, je tiens à souligner les efforts de nos dirigeants et des leaders de tout le pays, ainsi que de l'équipe du bureau régional de l'APN. La " nouvelle normalité " est loin de notre mode de communication traditionnel avec notre peuple d'un océan à l'autre. Néanmoins, nous avons fait preuve de résilience et nous avons pris les devants en tant que leaders pour nous assurer de mettre nos gens au premier plan, là où ils doivent être, afin de leur fournir les outils et les renseignements nécessaires pour rester en santé et en sécurité. Pendant tout ce temps, nous continuerons à lutter pour la reconnaissance de nos droits inhérents.

Principales questions et activités :

Alors que les droits de pêche restent le sujet le plus brûlant dans la région de l'Atlantique, nous avons fait des progrès dans la réforme du maintien de l'ordre et de la justice. Le mouvement Justice pour Rodney a montré que nous ne resterons pas les bras croisés et n'accepterons pas la façon dont le système judiciaire traite nos gens. Des discussions

sont toujours en cours avec les gouvernements en ce qui concerne la DNUDPA et les appels à l'action de la TRC. La GRC a embauché des agents de liaison locaux qui s'avéreront un outil efficace pour traiter avec nos communautés.

La reconnaissance des revendications territoriales est en hausse. Certaines Premières Nations ont réussi à régler des revendications de longue date contre la Couronne. Par la suite, les dirigeants autochtones ont fait preuve d'une grande vision en créant des possibilités qui soutiendront les plans d'autonomie gouvernementale pour l'avenir. L'Office des eaux des Premières Nations de l'Atlantique a été lancé cette année. Le conseil d'administration est composé de chefs et d'experts du Nouveau-Brunswick et a pour but de s'attaquer à des questions clés comme l'infrastructure et l'eau potable pour toutes les communautés de la région de l'Atlantique.

Le bien-être mental sera le principal point de mire pour moi alors que je m'engage sur une nouvelle voie dans mon parcours. Le soutien à la santé mentale de notre population est plus nécessaire que jamais. Nous devons toujours offrir un espace sûr à notre peuple qui souffre à la suite d'abus physiques et mentaux au pensionnat, de relations abusives, etc. Notre survie en dépend. L'élection d'un nouveau chef régional aura lieu le 30 novembre 2021.



Portfolio national :

En tant que président du Comité national des pêches, je suis fier des efforts du comité, en particulier de leur lutte pour les droits à un moyen de subsistance modéré et les domaines clés de la pêche alimentaire et de la conservation. Les changements majeurs survenus au bureau national, ainsi que le départ à la retraite d'employés clés, n'ont pas empêché le comité de se concentrer sur la représentation continue à tous les niveaux du gouvernement afin de garantir l'inclusion et la consultation préalable en ce qui concerne nos eaux et nos droits. Je salue les pêcheurs et les femmes qui se sont levés sur les bateaux et les rivages pour manifester leur soutien à ces efforts. J'adresse mon respect aux pêcheurs que nous avons perdus en mer et qui pratiquaient activement ce droit.

La voie à suivre et l'avenir :

L'année 2022 commencera sous la direction d'un nouveau chef régional. Je prie pour que la force et la chance soient au rendez-vous pour la nouvelle direction. Je suis convaincu que les chefs du Nouveau-Brunswick continueront à faire preuve de la sagesse et des conseils dont ils ont fait preuve dans le passé. Les efforts continus en matière de droits de pêche, de protection de l'enfance, de développement économique et de bien-être mental seront toujours de la plus haute importance pour les gens de notre région. La réforme de la police et de la justice doit rester une priorité pour tous les dirigeants autochtones du pays. Nous devons soutenir nos dirigeants nationaux en travaillant à la formation d'une équipe plus soudée. Ensemble, nous serons beaucoup plus forts.

Conclusion :

Ce fut un honneur et un privilège d'être le chef régional du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard pendant 13 ans. J'ai l'intention de continuer à soutenir les efforts de nos dirigeants locaux dans leur cheminement, sur le plan spirituel, émotionnel et physique.

*Salutations de clôture :
Restez en sécurité et portez-vous bien,
mentalement, physiquement et
spirituellement !*

We'lalin !





Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations Ghislain Picard

Quebec-Labrador

Introduction

Les Chefs de l'APNQL ont prioritairement consacré tous les efforts possibles à la protection de leur population dans le contexte de la Covid 19. Limiter l'accès aux communautés dans le but de prévenir toute contamination communautaire, s'assurer de la collaboration, parfois difficile, avec les responsables provinciaux de la Santé publique, assurer le maintien des conditions socioéconomiques, en particulier la qualité des services éducatifs, l'approvisionnement et la sécurité alimentaire, dans un contexte de pénuries et d'instabilité, ont sollicité toute l'attention des Chefs et conseils de l'APNQL.

Ils ont pu compter sur leurs ressources locales, notamment en santé, éducation, services sociaux et sécurité publique, ainsi que sur les Commissions et organisations régionales au Québec-Labrador, imputables à l'Assemblée des Chefs. À titre de Chef régional, je tiens encore une fois à souligner cet effort collectif et à en remercier les participants.

La famille de Joyce Echaquan, sa communauté de Manawan, la nation Atikamekw, toutes les Premières Nations et l'ensemble de la population ont subi une onde de choc à la fin septembre 2020 au moment du décès dans des conditions tragiques et totalement inacceptables de cette mère de famille de 37 ans, dans le système hospitalier québécois. Il est essentiel de le rappeler ici, et de souligner que le Principe de Joyce, son acceptation malheureusement lente mais graduelle, feront en sorte que nous trouverons ensemble des moyens efficaces d'éviter que des êtres

humains soient traités d'une façon aussi ignoble dans un monde qui se prétend civilisé.

La pandémie et le rappel historique des drames vécus en lien avec le régime des pensionnats n'a pas pour autant interrompu les initiatives et développements politiques, souvent majeurs. Tant du côté des relations avec le gouvernement fédéral, entre autres autour du projet de loi C-15, maintenant devenu une Loi du Canada, et qui régit la conformité des Lois canadiennes avec la DNUDPA, que du côté des difficiles relations avec le gouvernement provincial, je demeure encouragé par un fait majeur, soit la détermination de plus en plus grande des GC et Chefs de l'APNQL à exercer leur autodétermination, le respect et la mise en oeuvre de leurs droits au bénéfice de leur population.

Enjeux et activités déterminantes.

Le gouvernement fédéral, réélu en octobre dernier et toujours minoritaire, a mis de l'avant et maintient toujours son agenda en vue d'une essentielle Réconciliation avec les Peuples autochtones. La relation historique des Premières Nations avec la Couronne demeure complexe et exige toute la vigilance des GC et Chefs, mais l'objectif de réconcilier les enjeux respectifs est au moins énoncé et indique une direction. Il a toujours été clair, et l'est de plus en plus, suite à de récents débats par exemple autour du projet de Loi C-15, que les titres et droits que détiennent les Premières Nations n'ont pas leur origine dans le cadre législatif canadien, qui leur est de beaucoup postérieur et ne peut en rien les limiter. À lui seul, l'examen et le suivi de ce



projet de Loi, qui est maintenant devenu une Loi du Canada, a sollicité fortement l'attention des GC et Chefs et de leurs aviseurs. Plusieurs autres initiatives du gouvernement fédéral, notamment en ce qui a trait aux services policiers en tant que services essentiels, ont sollicité l'attention des GC et Chefs de l'APNQL.

La scission en deux entités de ce qui était auparavant, malgré diverses appellations au cours des années, toujours reconnu comme étant le ministère des Affaires indiennes, principal interlocuteur des gouvernements de premières nations, n'a pas vraiment contribué à faciliter les relations. Sur le plan des contacts administratifs, essentiels et réguliers, et le plus souvent via les représentants régionaux, entre nos gouvernements de Premières Nations et les instances fédérales, il était souvent évident que la confusion était présente, entre autres en lien avec l'intégration, en bonne partie encore à faire, des services de santé à l'intérieur de Services autochtones Canada. Si l'engagement du gouvernement fédéral actuel envers la Réconciliation avec les Premiers peuples est clair, au moins sur papier, et qu'il exige de nos Chefs la plus grande vigilance, l'engagement, en sens opposé, de l'actuel gouvernement provincial de la Coalition Avenir Québec (CAQ) l'est également, et exige de la part de nos Chefs et GC plus que de la vigilance : de l'action ! D'une part, l'actuel gouvernement provincial fait tout en son pouvoir, notamment devant les tribunaux, pour faire obstacle à l'exercice de leurs juridictions par les gouvernements de Premières Nations. Nous sommes en attente de la décision de la Cour d'appel du Québec dans la cause par laquelle la province demande que soit invalidée la Loi canadienne découlant du projet de Loi C-92, reconnaissant la capacité des Premières

Nations de mettre en oeuvre leurs propres lois de protection sociale à l'égard des enfants, des jeunes, et des familles. L'APNQL intervient dans cette cause. Non seulement sur des projets de lois aux impacts aussi majeurs que celui-ci, mais également sur des causes de portée plus limitées, par exemple en matière administrative, (RBA) il est clair que le procureur général du Québec, au nom du gouvernement provincial, intervient systématiquement dans toute cause qui risquerait de reconnaître la légitimité et la capacité d'agir des gouvernements de Premières Nations.

Il n'est pas facile de déterminer si l'actuel gouvernement provincial souhaite nous ramener en 1950 ou en 1850, mais ce qui est certain c'est qu'il est tourné vers le passé, un passé colonial au cours duquel les territoires des Premières Nations et leurs ressources peuvent être exploités en ignorant et excluant les détenteurs et protecteurs de ces mêmes territoires, soit les Premières Nations.

À cette attitude rétrograde de type colonial s'ajoute une version tout aussi rétrograde, bornée et passéiste du nationalisme québécois.

S'il est légitime d'être fier de sa langue, de sa culture, de les défendre et d'en faire la promotion il est illégitime de le faire en établissant la suprématie de sa langue et de sa culture au détriment des Premières Nations et de leur héritage. C'est pourtant ce que tente de faire, dans une démarche largement électoraliste, le gouvernement provincial de la CAQ par son projet de Loi 96. Le projet de Loi est censé être une mise à jour de la Loi 101, datant de 1977, et définissant la Charte de la langue française. En ce qui a trait au statut des langues des Premières Nations, et également aux difficultés que rencontrent les membres des





Rapports des chefs régionaux



Premières Nations dont le français est la seconde ou la troisième langue, parce que leur langue seconde est l'anglais, le projet de Loi n'apporte rien d'autre qu'un statu quo. L'APNQL a présenté un positionnement politique pour tenter de contrer les objectifs de ce projet de Loi, et poursuit ses efforts, malgré les obstacles présentés par le système parlementaire.

Face à ce contexte d'un gouvernement provincial tournée vers le passé, alors que la population des Premières Nations, notamment les jeunes, sont résolument tournés vers l'avenir, l'APNQL a pris trois initiatives principales.

La première est l'adoption et la mise en oeuvre, à l'automne 2020, de son propre Plan d'action contre le racisme et la discrimination. Le plan se base sur la conviction de l'APNQL que la population de la province de Québec est majoritairement plus progressiste que son gouvernement actuel. Sans se faire d'illusions, et en se basant sur un sondage rigoureux, l'APNQL a entrepris il y a maintenant plus d'un an de s'adresser directement à la population, aux groupes et institutions. Rien à attendre de ce gouvernement mais beaucoup à attendre de la population, avec laquelle des alliances se sont développées. L'expérience est encourageante et se poursuit.

La seconde initiative de notre Assemblée des Chefs est la mise sur pied d'une table politique conjointe avec la province, la Table APNQL / Québec. L'objectif de la table, et ce malgré un constat de fermeture tel que décrit plus haut, est de tenter de faire progresser, un dossier à la fois, des enjeux pour lesquels la participation provinciale est

inévitabile. La Table a pour le moment tenu des rencontres sur la santé et les Services sociaux et la Sécurité publique. D'autres sont à venir sur la justice ainsi que sur les territoires et les ressources. Les travaux de ces tables politiques sont soutenus par des tables techniques. Le constat à date est qu'il est très difficile avec la province d'aller au-delà du statu quo, mais pour le moment les GC et Chefs de l'APNQL souhaitent poursuivre la démarche.

La troisième initiative est la proposition, par l'APNQL de convoquer un Grand Cercle économique. L'évènement s'est tenu les 25 et 26 novembre dernier, à Montréal. Porté par l'esprit qui anime le Plan d'action de l'APNQL sur le racisme et la discrimination, et sur notre conviction que la population, incluant ici les grands acteurs économiques qui ont pris part à l'évènement sont à l'avant-garde du gouvernement rétrograde de la CAQ, et que ces grands acteurs peuvent indiquer des pistes d'avenir.

Enfin, permettez-moi de vous informer d'un geste majeur posé très récemment par notre Assemblée, soit l'adoption de la Déclaration des Chefs de l'APNQ, affirmant les droits ancestraux et issus de traités, ainsi que le titre aborigène sur le territoire. La Déclaration, adressée aux chefs des gouvernement du Canada et de la province de Québec, devra désormais encadrer les relations avec les gouvernements des Premières Nations en ce qui a trait au territoire et aux ressources.



Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations Glen (Gwiingos) Hare Ontario

Salutations d'ouverture :

*Aanii/Boozhoo/He/Kwekwe/Shekoli/Sekoh/
Waachiyaa from Ontario.*

Je me réjouis de continuer à travailler avec le chef national et tous les chefs régionaux pour défendre les intérêts de nos Premières Nations sur les questions et les opportunités qui auront un impact sur nos Premières Nations.

Introduction :

Ici, en Ontario, nous nous réjouissons d'une année progressive alors que nous continuons à faire preuve de vigilance pour protéger nos plus vulnérables pendant la quatrième vague de cette pandémie. Nous planifions et nous nous préparons à une cinquième vague, car il a été question que cela se produise déjà dans certains pays. Tout au long de cette pandémie, un certain nombre de profils prioritaires ont été définis en Ontario, notamment l'eau potable, le logement et l'infrastructure. La protection de l'enfance a été et sera toujours essentielle, de même que la protection de nos enfants afin que nous n'ayons plus jamais à faire face aux atrocités des pensionnats indiens.

Principales questions et activités :

Les Nations Unies reconnaissent le droit à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit de la personne. Le Canada a été critiqué sur la scène internationale et au pays pour ne pas avoir respecté ce droit. Le gouvernement fédéral s'est également engagé à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Cette déclaration reconnaît

notre droit, en tant que peuples autochtones, à un niveau de vie sain et notre participation directe à la fourniture de services, comme l'eau propre et potable. La persistance d'avis à long terme sur la qualité de l'eau potable dans de nombreuses Premières Nations de l'Ontario et du Canada est un symptôme de l'échec des politiques et des attitudes coloniales et démontre que le Canada ne respecte pas les normes relatives aux droits de la personne et aux droits des Autochtones lorsqu'il s'agit des Premières Nations.

La Loi sur la sécurité et les services de police communautaires (LSPC) est une loi qui est entrée en vigueur en 2019 pour moderniser la prestation des services de police de l'Ontario. La LSPC n'est pas encore en vigueur ni opérationnelle. D'abord, le ministère du Solliciteur général doit créer et adopter des règlements pour la LSPC avant qu'elle puisse entrer en vigueur.

En vertu de cette nouvelle loi, la police n'est pas tenue d'appliquer les règlements administratifs des Premières Nations. Cela est dû au fait que l'application des règlements administratifs des Premières Nations est exclue de la liste des fonctions obligatoires de la police à l'alinéa 11(2)a de la nouvelle loi. Cette question peut être réglée dans le règlement. Les dirigeants pourraient demander que l'application des règlements administratifs des Premières Nations soit incluse dans la liste des fonctions policières obligatoires dans les règlements. De nombreuses Premières Nations ne bénéficient pas de services de police 24 heures sur 24. Les dirigeants pourraient demander que cela soit inclus comme une norme dans le règlement. Les dirigeants pourraient demander qu'il soit exigé que les services de police d'une Première Nation soient fondés sur la culture de





Rapports des chefs régionaux



cette Première Nation. Des normes solides et claires sont nécessaires. Les services de police seront financés pour répondre aux normes établies dans le règlement pour les Premières Nations qui ont choisi d'adhérer à la loi. Les dirigeants peuvent souhaiter plaider en faveur de normes solides et claires pour soutenir les efforts visant à augmenter le financement. Les services de police sont très différents dans de nombreuses Premières Nations, surtout lorsqu'il n'y a pas d'accès routier. Les dirigeants pourraient souhaiter préconiser une formation spéciale pour ce travail et des normes adaptées aux différents contextes. Les Premières Nations doivent participer davantage, notamment en ayant la possibilité de commenter les premières ébauches des règlements avant la période de consultation publique.

Les Chefs de l'Ontario appuient fermement les communautés visées par le traité Robinson-Huron. Alors que vous demandez à la Couronne d'honorer les promesses du traité de partager la richesse provenant de la terre, nous faisons écho à votre message. Je me tourne vers les mots de l'un de mes prédécesseurs. En 2014, le chef régional de l'Ontario Stan Beardy a déclaré que les traités sont des choses vivantes et que, grâce à la conclusion de ces traités, le Canada et l'Ontario sont devenus très riches, alors que nos nations n'en ont retiré que des bénéfices minimes. Le fait d'honorer ces promesses - ces *waawiindamaagewin* - démontrent un engagement à bâtir ces relations, à se réconcilier et à se rétablir de façon juste. Nous en bénéficions tous. Nous sommes tous des signataires de traités, nous avons respecté notre part du marché et nous espérons que nos partenaires feront de même. Un protocole d'entente a été signé pour lancer une évaluation de faisabilité d'une aire marine nationale de conservation proposée dans l'ouest de la baie James et le sud-ouest de la baie d'Hudson. L'avis d'ébullition de l'eau du lac Shoal a pris fin en septembre 2021. Les Chefs de l'Ontario ont conclu un accord de financement avec Environnement et

Changement climatique Canada (ECCC) pour faciliter l'engagement des communautés dans le projet d'Agence de l'eau du Canada.

Nous sommes en train de constituer une équipe pour aider les Premières Nations à accéder aux lieux de sépulture, dans l'intention de devenir une ressource à long terme. Les recherches et les communications effectuées à ce jour ont permis, et continueront de permettre, d'accéder à des sources d'information qui seront utiles et essentielles. Les réunions régionales sont organisées par l'APN avec le comité régional. La création d'une équipe a pour but de combiner les ressources et l'expérience du secrétariat et du bureau politique afin de fournir le soutien demandé par le Conseil de direction. Un financement est recherché pour le mandat de la CCO afin de mettre en place l'équipe pour le travail demandé et requis.

Les survivants et les familles des pensionnats indiens, des externats, des écoles industrielles et des hôpitaux indiens peuvent être touchés par ce qui est maintenant reconnu publiquement, peu importe où ils vivent. Il sera important de pouvoir communiquer de la manière la plus large possible pour aider les gens à trouver le soutien dont ils ont besoin.

Portfolios régionaux :

Portefeuille de l'éducation

Discussion avec le Chef national le 16 août 2021 en attendant les liens avec le tabac. Discussion avec le Ministère de l'éducation pour aider au développement du curriculum dans les écoles à travers le Canada.

Logement, eau et infrastructure

Sommet sur le logement Questions relatives à l'APN ; Sommet sur l'eau tenu le 27 octobre 2021.



Comité de gestion

29 juin 2021 : a assisté à la première réunion ; a examiné les contrats et la politique financière - reporté à la prochaine réunion.

19 juillet 2021 : a examiné les contrats et la soumission des propositions ; a déclaré un conflit d'intérêts. A demandé une réunion séparée pour examiner la politique financière et inviter notre chef de l'exploitation à faire part de ses commentaires sur la politique. Révision du mandat du comité des finances.

Protection de l'enfance

Ce portfolio couvre les enterrements massifs d'enfants dans les pensionnats indiens. Décisions de la Cour sur le principe de Jordan et l'indemnisation des enfants pris en charge, selon lesquelles les enfants ont été sous-financés dans le système de CAS et devraient avoir droit à une indemnisation.

La Voie à Suivre et l'avenir :

Nous avons été témoins d'événements monumentaux qui influenceront des générations de Premières Nations, notamment la pandémie de COVID-19 et la découverte de fosses communes dans de nombreux pensionnats indiens de Turtle Island. Ces événements qui changent la vie des gens auront un impact sur ce que nous ferons, en tant que dirigeants, pendant notre mandat et sur la façon dont nous planifierons l'avenir pour faire en sorte que certains événements ne se reproduisent jamais. Nous ferons des lois pour que ces événements ne se reproduisent plus jamais pour les enfants. Des progrès ont également été réalisés : nous avons récemment vu l'élection de la première femme chef national et la nomination de la première gouverneure générale autochtone, Mary Simon. Nous continuerons à encourager les étudiants à ne pas renoncer à leurs rêves et à nous rappeler mutuellement nos enseignements en matière de

respect. En respectant nos femmes, nous ferons en sorte que davantage de femmes accèdent à des postes comme ceux de chef national et de gouverneur général. L'Ontario s'efforce de maintenir la santé et la sécurité de nos citoyens dans nos communautés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves, grâce à une intervention proactive en cas de pandémie. À l'avenir, nous améliorerons les communications avec nos citoyens afin d'offrir de meilleurs systèmes de soins de santé et de protection de l'enfance dans nos communautés des Premières Nations.



Conclusion :

Nous n'allons pas changer le monde du jour au lendemain avec ce que nous faisons, mais chaque petit changement sera un changement positif pour un monde meilleur. Un ensemble de petits changements aura un impact sur un plus grand nombre de Premières Nations, car nous travaillons ensemble dans tout le Canada pour apporter ces changements, exprimer ces préoccupations et faire valoir nos besoins auprès du gouvernement.

Les aînés, mes mentors, m'ont rappelé que " n'oubliez pas pour qui vous travaillez : les citoyens des Premières Nations".

« Il reste beaucoup de travail à faire pour que nos Nations guérissent des héritages des pensionnats et du génocide culturel. Le premier ministre et le gouvernement du Canada doivent faire preuve d'un engagement total. »



Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations Cindy Woodhouse

Manitoba

Salutations à toutes les Premières Nations !

Je me réjouis de notre collaboration en vue d'améliorer le bien-être de toutes les Premières Nations et d'assurer le respect et la mise en œuvre de nos droits, titres et compétences inhérents et issus de traités.

C'est un honneur pour moi de travailler sur des questions à l'échelle nationale et de faire valoir les priorités des dirigeants des Premières Nations de la région du Manitoba auprès de l'Assemblée des Premières Nations et du gouvernement fédéral.

Introduction

L'année écoulée a attiré l'attention nationale et internationale sur les droits et les enjeux des Premières Nations. Nous avons l'occasion de mobiliser le soutien du public pour faire avancer les priorités des Premières Nations en matière de développement économique et social, de mise en œuvre et de respect de nos droits. Les stratégies nationales élaborées en collaboration avec les Premières Nations intéressées peuvent contribuer à alimenter et à soutenir les stratégies d'autodétermination respectives.

Au sein de l'APN, j'ai trois responsabilités clés en matière de portefeuille : le logement et l'infrastructure, le développement social, et la gestion et les services d'urgence. Je veille également à ce que la voix des Premières Nations du Manitoba soit entendue à Ottawa sur ces questions et sur d'autres.

Responsabilités du Portfolio

Logement et infrastructure

Le logement et l'infrastructure demeurent une priorité absolue pour toutes les régions. Les usines

de traitement de l'eau et la gestion des eaux usées demeurent des enjeux importants pour les Premières Nations de tout le pays. Nous devons également nous concentrer sur les initiatives vertes afin d'assurer des impacts environnementaux positifs alors que nous nous attaquons au déficit en matière de logement et d'infrastructure.

Lors de l'élection fédérale de 2021, les services gouvernementaux essentiels, comme l'eau potable, ont été très en vue. À la mi-novembre 2021, 43 Premières Nations font l'objet d'avis à long terme sur l'eau potable. L'APN continuera à faire pression sur le gouvernement fédéral jusqu'à ce que ce nombre soit de zéro. En tant que président du Comité des Chefs de l'APN sur le logement et l'infrastructure et du Comité des Chefs sur la gestion des urgences (CCGU), je travaille avec les Chefs de chaque région sur des stratégies de défense des intérêts en vue du prochain budget fédéral. La prochaine étape essentielle consiste à élaborer le contenu du mémoire pré budgétaire de l'APN sur le logement et l'infrastructure. Avec mes collègues de la CCoHI et du CCEM, je fournirai des mises à jour au fur et à mesure de l'avancement de nos travaux.

Je travaille également sur des priorités spécifiques telles que les initiatives de logement écologique et l'accès de toutes les Premières Nations à une connectivité à large bande de qualité. La connectivité est essentielle aux stratégies de développement économique des Premières Nations et à une éducation de qualité pour nos enfants. Je ferai avancer ces dossiers au cours de l'année à venir.

Gestion des urgences

La gestion des urgences est une question essentielle pour les gouvernements des

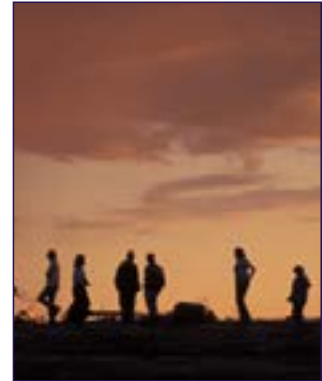
Premières Nations, qui doivent planifier la protection de tous face à diverses situations d'urgence. La crise climatique et la pandémie ont encore souligné la nécessité de tels plans. Les dirigeants des Premières Nations sont à l'avant-garde et fournissent des conseils et des stratégies pour protéger leur peuple. Cependant, les gouvernements des Premières Nations sont sous-financés dans ce domaine, et nous devons être traités comme des partenaires à part entière dans la planification et la mise en œuvre de la gestion des urgences pour les Premières Nations. À la reprise des travaux parlementaires, j'examinerai la présentation pré budgétaire de l'APN dans ce domaine et je ferai pression pour que les dirigeants des Premières Nations soient inclus dans les réunions fédérales et provinciales de planification, de mise en œuvre et de niveau ministériel. Le secteur de la gestion des urgences de l'APN surveille les événements critiques tels que les incendies de forêt, les inondations, les dommages aux infrastructures essentielles ainsi que les évacuations qui touchent les Premières Nations de tout le Canada. L'APN contribue à la diffusion des avis d'événements dans les régions de l'APN et dans le réseau des praticiens des mesures d'urgence des Premières Nations.

La crise climatique génère des événements météorologiques plus extrêmes dans toutes les régions. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent inclure les gouvernements des Premières Nations dans toutes les prises de décision, mais surtout dans les réunions fédérales-provinciales-territoriales des ministres responsables de la gestion des urgences. Les Premières Nations doivent également participer aux discussions ministérielles sur la transition plus rapide vers une économie verte et décarbonisée. Tous les gouvernements doivent accorder plus de place aux connaissances, aux lois et à l'expertise des Premières Nations dans l'élaboration des stratégies mondiales, nationales, régionales et communautaires.

Développement social

Le travail de l'APN sur les services à l'enfance et à la famille est guidé par le respect de l'autodétermination, de la souveraineté, de la compétence et du contrôle des Premières Nations, ainsi que par les partenariats entre les Premières Nations et tous les niveaux de gouvernement.

Le Comité des Chefs sur les services à l'enfance et à la famille et l'autodétermination a contribué à la mise en œuvre par les Premières Nations de la Loi sur les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis, adoptée en 2019. En 2021, l'APN a organisé une série de rassemblements virtuels sur le leadership axés sur cette loi. Cet événement a réuni des dirigeants des Premières Nations, des techniciens, des experts et des représentants du gouvernement pour se renseigner sur la loi et discuter de la voie à suivre pour sa mise en œuvre par les Premières Nations intéressées. En matière de litige, l'APN continue de chercher à obtenir un règlement équitable avec le Canada concernant notre victoire sans précédent sur la discrimination dans l'affaire des services à l'enfance et à la famille remportée en 2016 par le Tribunal canadien des droits de la personne.



« La crise climatique génère des événements météorologiques plus extrêmes dans toutes les régions. Les gouvernements fédéraux et provinciaux doivent inclure les gouvernements des Premières Nations dans toutes les prises de décision et surtout dans les réunions fédérales-provinciales-territoriales des ministres responsables de la gestion des urgences. »



Rapports des chefs régionaux



Depuis 2016, le TCDP a émis plusieurs ordonnances de compensation qui appuient les positions des Premières Nations. Les plus récentes ont été rendues en août et septembre 2021. Malheureusement, le Canada a décidé de demander un contrôle judiciaire de certains aspects des ordonnances de compensation. Toutefois, le Canada a également mis en " pause " son action en justice afin de reprendre les discussions de règlement avec l'APN et la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations. L'ancien commissaire de la CVR, Murray Sinclair, a été retenu pour aider à faciliter les discussions qui ont débuté en novembre.

Des travaux sont en cours sur les programmes sociaux, l'aide au revenu et la réduction de la pauvreté au sein du groupe de travail technique de l'APN sur le développement social. Une étude a été entreprise pour identifier les lacunes en matière de données et de services dans le programme d'aide au revenu, conformément à la résolution 89/ 2019 de l'APN. Une étude est également en cours pour identifier les indicateurs de pauvreté et de bien-être déterminés par les Premières Nations, conformément à la résolution 98/ 2019 de l'APN.

Programme national préscolaire et garderies

Tout au long de la pandémie de COVID-19, l'APN a fait pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il obtienne un soutien adéquat pour les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SGJE) des Premières Nations. Nos fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants doivent disposer des ressources nécessaires pour offrir aux enfants et aux familles des Premières Nations des services de garde sûrs, de qualité et adaptés à leur culture. Notre plaidoyer a abouti à un investissement de 70 millions de dollars en 2020 pour soutenir la réouverture en toute sécurité des services

d'apprentissage et de garde des Premières Nations. Le budget 2021 a alloué des investissements de 2,5 milliards de dollars sur cinq ans pour les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants des peuples autochtones. Cela comprend la capacité, l'infrastructure et la création de plus d'espaces ELCC. L'APN continuera de réclamer des investissements dans le budget 2022.

La voie à suivre et l'avenir

Les travaux menant au budget fédéral de 2022 seront essentiels. L'exécutif de l'APN s'efforcera de maintenir l'élan des nouveaux investissements qui ont été faits depuis 2015 (totalisant maintenant 45 milliards de dollars de financement pour les peuples autochtones). Les dirigeants des Premières Nations doivent mobiliser un soutien public continu tout en faisant avancer les stratégies des Premières Nations pour l'autodétermination dans tous les aspects du développement social et économique. Sur l'ensemble de l'île de la Tortue, les stratégies de litige des Premières Nations continuent de porter leurs fruits. Ces succès, ainsi que la loi fédérale de 2021 sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, renforceront davantage notre position dans notre lutte pour les droits et le bien-être de notre peuple dans tous les aspects de la vie. La loi sur la DNUDDPA aura des répercussions non seulement sur les lois déjà en vigueur, mais aussi sur toute loi fédérale susceptible d'avoir un impact sur les Premières Nations. Avec la mise en place d'un nouveau Parlement, l'APN soutiendra les Premières Nations afin d'assurer la responsabilisation de la Couronne.

Je me réjouis de travailler avec tous les dirigeants des Premières Nations dans les mois et les années à venir.





Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations Bobby Cameron

Saskatchewan

Tansi, ǂedlanet'e, Hau, tonesked yaun ? Au nom des 74 Premières nations, des anciens combattants, de la direction, du personnel et du Sénat de la FSIN, nous vous saluons depuis les terres ancestrales et les territoires non cédés des Cris, des Dënesų́łíné, des Saulteux, des Dakota, des Nakota et des Lakota en kisiskâciwan (Saskatchewan).

Introduction

L'éducation tout au long de la vie est un droit issu des traités. Les Premières nations sont autonomes et ont le droit inhérent de contrôler tous les aspects de l'éducation, de la petite enfance au postsecondaire. La responsabilité des étudiants des Premières nations incombe entièrement à la Couronne, car les droits issus de traités sont transférables.

Les traités fournissent un cadre pour vivre ensemble et partager la terre dans nos territoires traditionnels. Les accords de traités fournissent les fondements d'une coopération et d'un partenariat continus alors que nous avançons ensemble pour faire progresser nos systèmes d'éducation. Le Canada doit continuer à honorer les relations découlant des traités, fondées sur la reconnaissance des droits et le respect, pour parvenir à la réconciliation avec notre peuple.

Activités et questions clés régionales :

Le contrôle de l'éducation par les Premières Nations et un financement suffisant et prévisible sont fondamentaux pour créer des systèmes éducatifs qui favorisent la réussite

des étudiants des Premières Nations. La langue et la culture sont d'une importance capitale pour le développement, l'éducation et le bien-être des étudiants des Premières nations. Les communautés veulent renforcer la capacité des Premières Nations à mettre en place des établissements d'enseignement qui offriront aux enfants des programmes et des services de qualité, adaptés à leur culture.

Nous sommes passionnés par l'importance de l'enseignement des traités pour tous les peuples autochtones. L'APN, en tant que lien entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral, a mis l'accent sur le rétablissement et l'amélioration des relations découlant des traités. Au fil des siècles, ces relations ont été érodées par l'adoption de politiques et de lois coloniales et paternalistes. Nous avons entrepris un voyage vers la réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones. Il s'agit d'un voyage nécessaire pour faire face à une longue histoire de colonialisme.

Questions clés :

- Le contrôle de l'éducation par les Premières Nations et un financement suffisant et prévisible sont fondamentaux pour créer des systèmes éducatifs qui favorisent la réussite des étudiants des Premières Nations.
- La langue et la culture sont d'une importance capitale pour le développement, l'éducation et le bien-être des étudiants des Premières Nations.
- Les communautés veulent renforcer la capacité des Premières Nations à créer des établissements d'enseignement qui



offriront aux enfants des programmes et des services de qualité, adaptés à leur culture.

- Des soutiens similaires à ceux dont bénéficient les enfants qui fréquentent l'école hors réserve

Assemblée spéciale des Chefs des 7, 8 et 9 décembre 2021 : les projets de résolution pour le dossier de l'éducation comprennent :

- ER-07 : Financement des institutions et des étudiants autochtones postsecondaires
- ER-08 : Contrôle par les Premières Nations du financement fédéral de l'éducation
- ER-23 : Proposition de politique d'éducation postsecondaire 2021 sur les modèles des Premières Nations

Portfolio national n°1 : Éducation élémentaire et secondaire

Le Comité des chefs sur l'éducation (CCSE) continue de défendre les programmes d'enseignement primaire et secondaire qui offrent aux élèves admissibles vivant ordinairement dans une réserve des programmes d'enseignement primaire et secondaire équivalents à ceux de la province. Le programme d'enseignement primaire et secondaire soutient l'enseignement primaire et secondaire pour les élèves, les écoles et les communautés des Premières nations en travaillant en partenariat avec le gouvernement pour aider à combler les écarts de résultats scolaires entre les peuples des Premières nations et les autres Canadiens. En fournissant un environnement de financement plus stable pour les systèmes

d'éducation des Premières nations, cette orientation vise à créer un soutien meilleur et plus constant pour les étudiants, les écoles, les communautés, les éducateurs et les organisations d'éducation des Premières nations, car nous sommes sans égal.

Le gouvernement a fourni des fonds par le biais de formules de financement régionales provisoires et d'ententes transformatives en matière d'éducation, telles que des ententes régionales en matière d'éducation, des ententes d'autorité en matière d'éducation ou d'autres ententes transformatives en matière d'éducation.

Le programme d'éducation spéciale à coûts élevés comprend un financement pour les services fournis aux élèves des Premières nations identifiés comme ayant des difficultés d'apprentissage légères à profondes. Les familles d'un enfant des Premières nations qui ne reçoit pas les services et le soutien dont il a besoin peuvent communiquer avec le point focal régional du principe de Jordan pour obtenir de l'aide. Il s'agit de programmes et de services de qualité qui sont adaptés à la culture et reflètent les normes provinciales ou territoriales généralement acceptées.

Portfolio national n°2 :

Éducation postsecondaire

Malgré les défis auxquels les Premières Nations continuent de faire face avec la COVID-19, les directeurs de l'éducation, les techniciens et les représentants des Premières Nations ont fait de grands progrès





Rapports des chefs régionaux



en matière d'éducation postsecondaire en 2021. Les Premières Nations de tout le pays en sont à la dernière année d'engagement dans le modèle d'éducation postsecondaire et cherchent maintenant à obtenir l'appui des Premières Nations en Assemblée sur une résolution visant à soutenir une proposition de politique qui permettrait aux Premières Nations de finaliser et de mettre en œuvre ces modèles uniques.

L'appel des Premières Nations au changement et au contrôle de l'enseignement postsecondaire remonte à plusieurs décennies. Cela a été confirmé par la résolution 20/2021 de l'APN, Modèles d'enseignement postsecondaire locaux, régionaux et fondés sur des traités dirigés par les Premières Nations, qui demandait au Comité des Chefs sur l'éducation de rédiger une proposition de politique qui aiderait les Premières Nations à négocier leurs modèles uniques d'enseignement postsecondaire en fonction de leurs véritables besoins.

Les modèles d'enseignement postsecondaire prévus par les traités, locaux ou régionaux, permettront aux Premières Nations de mettre en œuvre leur vision de l'éducation holistique et de l'apprentissage tout au long de la vie, en soutenant au mieux leurs étudiants postsecondaires, leurs communautés et les instituts établis par les Premières Nations.

La juridiction en matière d'éducation a toujours été et sera toujours celle de chaque Première Nation. Grâce aux connaissances de nos dirigeants, gardiens du savoir, directeurs de l'éducation et représentants scolaires, nous pouvons nous assurer que chaque nation dispose d'un modèle d'éducation postsecondaire qui répond à ses besoins locaux. Chaque Nation sait ce qu'elle veut, et je demande aux Premières Nations en Assemblée de soutenir fermement cette résolution et la proposition de politique accompagnée afin d'amorcer cette transformation pour nos étudiants.

Portfolio national n°3: Infrastructure éducative et besoins en capital

Infrastructure éducative et besoins en capital

Nos écoles et nos installations scolaires ont été et continuent d'être un droit inhérent et issu de traités pour les peuples des Premières nations. Plus que jamais, nos élèves ont besoin d'espace supplémentaire, de meilleures conditions et d'environnements d'apprentissage sûrs qui soutiennent nos méthodes d'apprentissage holistiques. Le CCSE a fait de ces besoins une priorité au cours des deux dernières années et je suis heureux de vous annoncer que les écoles des Premières Nations, nouvelles ou rénovées,

« Les élèves des Premières Nations ont un droit inhérent et issu de traités à l'éducation dans le cadre de leur processus d'apprentissage tout au long de la vie. »



seront non seulement plus grandes que la moyenne nationale, mais qu'elles contiendront également de nouveaux espaces tels que des salles de langue et de culture, des bureaux de gardiens du savoir, plus d'espace pour les services de santé mentale et des espaces extérieurs pour se détendre. Les écoles sont l'une des parties les plus importantes de nos communautés et le CCSE continue de plaider pour un financement accru afin que nos espaces d'apprentissage soient sûrs et qu'une Première Nation reçoive une nouvelle école lorsqu'elle en a besoin. Au cours des cinq prochaines années, 3,8 milliards de dollars sont nécessaires pour les installations scolaires. Nous demanderons au Canada de s'engager à commencer à financer nos écoles et nos installations scolaires en fonction des besoins réels et des droits issus de traités des Premières Nations.

La Voie à Suivre et l'avenir :

Nous continuerons à plaider pour la protection des droits inhérents et issus de traités à l'éducation. Nous ferons progresser la compétence des Premières Nations en matière d'éducation des Premières Nations, nous établirons et mettrons en œuvre des stratégies efficaces concernant les réseaux des Premières Nations et d'autres réseaux, nous fournirons des conseils politiques et stratégiques sur les questions d'éducation des Premières Nations au Conseil national de l'éducation indienne (CNIE), au secteur de l'éducation de l'APN et au Comité exécutif de l'APN, nous formulerons des recommandations sur les travaux du CNIE et du secteur des langues et de l'apprentissage de l'APN, et nous identifierons et traiterons

les questions relatives à l'éducation des Premières Nations. Ces objectifs seront réalisés dans le cadre des mandats de la Charte de l'APN et des résolutions adoptées par l'Assemblée des Premières Nations.

Conclusion :

Le CCSE continuera à fournir une orientation politique, des conseils et des recommandations sur les questions d'éducation touchant les Premières Nations. Le CCSE adoptera également des recommandations dans une optique régionale.

Chefs, mandataires, représentants, je vous souhaite une Assemblée productive et réfléchie alors que nous allons de l'avant pour améliorer les moyens de subsistance de notre peuple et fournir de nouveaux mandats à l'Assemblée.

Hiy Hi, ekosi Chef régional Bobby Cameron, Chef de l'APN - Fédération des nations autochtones souveraines (FNAS). Mandates for the Assembly.



« Les élèves des Premières Nations ont un droit inhérent et issu de traités de recevoir une éducation dans le cadre de leur processus d'apprentissage tout au long de la vie. »



Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations Marlene Poitras

Alberta

Tansi, j'ai le plaisir de présenter ma soumission au rapport de l'Assemblée spéciale des chefs de l'Assemblée des Premières Nations.

Introduction :

Nous continuons à vivre une époque sans précédent. Cet automne, nous avons assisté à la quatrième vague de la pandémie de COVID-19 et les Premières Nations ont été les plus touchées par cette vague : le nombre de cas actifs a presque quadruplé par rapport à la population générale et le taux d'issue grave a presque doublé par rapport à la population générale. Nous avons assisté à de multiples élections nationales avec une élection fédérale et l'élection du chef national. La poussière de ces événements retombe maintenant et il est temps de concentrer nos efforts renouvelés sur la recherche de solutions, et les Premières Nations doivent toujours être à ces tables pour mener la charge.

Questions et activités clés :

Réponse au COVID-19

Le bureau régional de l'Alberta de l'APN continue de maintenir l'information au premier plan dans la lutte contre le COVID-19 dans la région. Lorsque la quatrième vague a frappé, notre bureau a augmenté la fréquence de son bulletin régional à deux fois par semaine afin que les Premières Nations de la région continuent d'être informées. Nous avons commencé à publier ces bulletins dès que la pandémie a été déclarée au Canada, le 16 mars 2020, et ils sont devenus un élément essentiel de notre réponse régionale depuis ce jour. Les mises à jour et les nouvelles sont également

diffusées sur les médias sociaux, sur notre hub COVID-19 sur afnab.ca et sur l'application mobile de l'APN Alberta.

La région de l'Alberta de l'APN a établi une norme élevée en matière de communication, de réponse aux crises et de défense des intérêts. La diffusion de l'information en temps opportun est un facteur d'efficacité important. L'évolution continue de COVID-19 exige des tactiques de réponse aux crises à plusieurs niveaux.

À l'échelle régionale, l'Alberta doit prêter attention à son cadre de soins critiques des services de santé (triage) afin de s'assurer qu'il existe un mécanisme de surveillance des décisions qui touchent les soins des Premières Nations et des peuples autochtones. L'information doit être accessible à partir de points et de formats multiples et doit être axée sur la facilité de compréhension pour le citoyen moyen.

La pandémie demeurera une question centrale pour les Premières Nations longtemps après la disparition de la maladie. Nous ne devons pas revenir sur les progrès que nous avons réalisés en matière de communication et de contact avec nos partenaires pendant cette période. Nous devons continuer à travailler en étroite collaboration avec les gouvernements afin de combler le manque d'infrastructures, de mettre fin au racisme dans les soins de santé et d'obtenir des résultats équitables pour tous les peuples des Premières Nations.

Élections (fédérales, Chef national de l'APN)

J'ai eu le plaisir d'organiser un forum virtuel des candidats au poste de Chef national de l'APN pour la région de l'Alberta le 17 juin 2021. Tous

les candidats au poste de Chef national ont participé et ont eu l'occasion de communiquer leur programme aux Chefs de la région de l'Alberta. Je remercie ces candidats de leur participation et je réitère mes félicitations à la Chef nationale RoseAnne Archibald pour sa victoire et pour être la première Chef nationale Isekewwak. Nous commençons à voir davantage de femmes dans des rôles de direction, ce qui ouvre la voie aux générations futures qui se sentiront en confiance pour prendre leur place et rétablir l'équilibre entre les sexes au niveau de la direction.

Lors des élections fédérales, nous avons assisté à la période de campagne la plus courte possible, ce qui a entraîné une ruée sur le travail pour s'assurer que les électeurs puissent être correctement informés avant la date du scrutin, le 20 septembre 2021. Nous avons partagé le document de l'APN sur les élections fédérales, qui demande au prochain gouvernement fédéral de s'engager à donner suite aux engagements prioritaires. Nous avons diffusé des informations sur les programmes de tous les partis et sur les engagements qu'ils ont pris pour faire avancer les questions autochtones, ainsi que sur les candidats autochtones des partis. En Alberta, nous avons vu le candidat autochtone Blake Desjarlais remporter sa circonscription avec le NPD fédéral. Je félicite Blake pour son exploit historique en tant que premier député bi spirituel.

FFADA

Au cours de l'été, des réunions virtuelles avec le secteur de la justice de l'APN ont eu lieu ainsi que de nombreuses communications. Nous continuons à travailler à la préparation d'un rapport régional qui présente les actions régionales

spécifiques nécessaires à la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action national sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Cette priorité nécessite une consultation " action " - ces recommandations doivent être mises en œuvre dès maintenant. Au fur et à mesure de l'élaboration des rapports, nous savons ce qu'il faut faire et nous pouvons commencer à progresser pour mettre fin à cette disparité dès maintenant.

Changement climatique

Je continue de répondre aux besoins et aux demandes de la région en matière de défense des intérêts climatiques. En octobre, j'ai écrit à Environnement et Changement climatique Canada et au Premier ministre, à la demande des Premières Nations de la région de développement des sables bitumineux, pour demander à leur ministre d'inclure les bassins de décantation dans leur lettre de mandat, afin de s'assurer qu'il s'agit d'une question centrale à laquelle la Couronne doit répondre. C'est d'autant plus important que l'industrie de la région fait pression pour obtenir des règlements sur le traitement et le rejet des effluents qui lui permettraient de rejeter des résidus dans la rivière Athabasca, un affluent principal qui dessert à la fois les Premières Nations du nord-ouest de l'Alberta et d'importantes régions des Territoires du Nord-Ouest. Dans cette lettre, j'ai également encouragé la Couronne à travailler avec les entreprises autochtones à la mise au point de technologies de remise en état appropriées.





Conclusion

Bien que la COVID-19 ait entraîné des changements dans nos façons de travailler ensemble et de nous rejoindre. Nous devons nous assurer que nous continuons à aller de l'avant sur toutes les questions qui touchent les Premières Nations, surtout maintenant, alors que le monde nous regarde et que les questions autochtones ont pris une place au premier plan de la conscience politique et des efforts humanitaires. Ne laissons pas passer cette occasion unique de revendiquer la place qui nous revient de droit en tant que premiers habitants de cette terre.

Portfolio national #1:

Renouvellement de la Charte

La Chef nationale Archibald a fixé comme l'une de ses priorités électorales la séparation des organes politiques et administratifs de l'Organisation nationale de l'APN et la création de " frontières saines " entre les deux parties. Le Comité de renouvellement de la Charte s'est réuni en octobre pour désigner un nouveau coprésident et discuter de la création d'un conseil 2ELGBTQQIA qui ferait partie du conseil quadruple de l'APN.

Le Portfolio national n°2 :

Traités

Je continue de travailler avec le Bureau national pour réclamer des fonds afin de soutenir un processus de dialogue avec les Premières Nations signataires de traités internationaux numérotés sur la mise en œuvre des traités, au fur et à mesure que les nations affirment leur juridiction et leur autorité souveraines. La Couronne n'a jamais réussi à mettre en œuvre l'esprit et l'intention véritables des traités, ce qui a contribué de façon négative à l'écart socio-économique entre les Premières Nations et le reste du Canada.

Depuis ma rencontre avec les dirigeants des traités 1 à 11 en 2019, j'ai suivi leurs instructions et plaidé pour le financement d'un rassemblement national sur les traités. J'avais déjà obtenu un engagement fédéral de la part des Relations avec les Autochtones de la Couronne (RCAANC) pour financer un rassemblement en 2020, mais la Première Nation hôte a connu un revers et ces plans initiaux ont dû être annulés.

Portfolio national n°3 :

Santé

En tant que présidente du Comité des chefs sur la santé et coprésidente du groupe de travail national sur la COVID-19, j'ai joué un rôle clé dans la réponse à la pandémie aux niveaux régional et national depuis l'apparition de la COVID-19 en mars 2020. Mes antécédents en soins infirmiers et mon travail national dans le domaine des politiques de santé, ainsi que mon travail régional en tant que technicienne et chercheuse dans le domaine des traités, m'ont permis d'acquérir des compétences dans ce domaine.

Je continue de faire valoir que les Premières Nations ont besoin d'un accès et d'un soutien équitables dans tous les domaines de services, mais surtout dans le secteur de la santé, où des décennies de racisme et de discrimination et la nécessité d'un changement systémique dans les politiques et les législations sont enfin abordés. La mort de Joyce Échaquan, qui a enregistré ses agresseurs, a été le catalyseur du changement et du développement du principe de Joyce. J'ai pleuré avec d'autres lorsque la nouvelle est tombée récemment du bureau du coroner du Québec qui a confirmé que Joyce Échaquan était morte à cause du racisme systémique du système de santé. Je suis partisan d'une approche holistique de la santé et du continuum de soins de sept générations. Je continuerai à plaider en faveur d'un soutien en matière de santé mentale, de toxicomanie, de santé familiale, de sécurité



alimentaire et de sécurité de l'eau, et j'utiliserai ma plateforme pour travailler en faveur du droit à la santé prévu par le traité pour toutes les Premières Nations. La réussite du dossier de la santé est essentielle au maintien des changements de qualité de vie pour les peuples autochtones de tout le pays.

La voie à suivre et l'avenir :

Les portfolios que je détiens continueront d'être occupés : la Charte continuera d'être mise à jour et modernisée, le dossier de la santé continuera de faire pression pour mettre fin au racisme dans le système de santé canadien et pour une réponse équitable à la pandémie de COVID-19 et à d'autres maladies, et les traités seront primordiaux alors que les nations poursuivront le travail vital et important vers une véritable souveraineté.

La pandémie a changé notre façon de travailler. Elle nous a obligés à nous adapter, à nous moderniser et à improviser. Nous ne pouvons pas la laisser ralentir ou mettre en pause l'élan que nous avons sur des dossiers clés importants. Nous devons saisir l'occasion qui se présente à nous pour faire avancer ce travail important. La justice et la police, les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, les soins de santé, le logement, le climat, l'eau, les infrastructures, la protection de l'enfance, les institutions connues sous le nom de pensionnats... tout cela et bien plus encore. Nous devons agir maintenant pendant que nous avons cette opportunité devant nous.

Le COVID-19 continuera à être un facteur dans notre travail pour au moins les prochaines années. Même si la maladie elle-même s'estompe dans les mémoires, nous devons nous concentrer sur la reconstruction ensemble et continuer à faire pression pour éliminer tous les écarts socio-économiques qui existent pour notre peuple.

La résolution 07/2021, Création et mise en œuvre des services de police des Premières Nations en tant que service essentiel, donne à l'APN le mandat de continuer à travailler avec Sécurité publique Canada à l'élaboration et à la mise en œuvre conjointes d'un cadre législatif qui reconnaît les services de police des Premières Nations comme un service essentiel. L'objectif du mandat est de mettre fin aux programmes et au financement inéquitables du Programme des services de police des Premières Nations (PSPPN). Nous solliciterons la participation des Premières Nations de l'Alberta et leur fournirons des analyses juridiques et politiques pour appuyer leurs discussions.

Conclusion:

Notre force en tant que peuple vient de notre culture, de nos croyances et de notre unité. Nous sommes plus forts ensemble. Lorsque nous travaillons ensemble, unis dans une direction et une cause, nous pouvons accomplir beaucoup de choses.

Hai Hai Nanaskomin!

« La cheffe régionale Poitras fait preuve d'un solide leadership dans le portefeuille de la santé, notamment grâce à sa vaste expérience dans ce domaine. »

– Chef Irvin Bull





Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations Terry Teegee

Colombie-Britannique

Chefs, chefs héréditaires, gardiens du savoir et jeunes !

Hadih, et salutations du magnifique territoire Lheidli T'enneh. Au nom des 204 Premières nations de la Colombie-Britannique et du conseil d'administration du APNCB, je vous présente ce rapport annuel qui fait le point sur les travaux en cours dans notre région ainsi que dans les secteurs de mon portefeuille.

Introduction :

Cette année a été l'une des plus difficiles que beaucoup d'entre nous aient eu à affronter. En mai, les tombes non marquées de 215 enfants ont été découvertes sur l'ancien site du pensionnat indien de Kamloops, et des centaines d'autres tombes ont été découvertes dans tout le pays depuis. Nos communautés sont toujours aux prises avec une pandémie qui semble ne jamais devoir prendre fin. Avec ce virus persistant, il est essentiel de se faire vacciner pour protéger nos aînés et nos enfants. Cet été a été l'un des pires jamais enregistrés pour les incendies de forêt en Colombie-Britannique, et nous nous efforçons de nous en remettre. Mais nous continuons. Nous perséverons. Ce rapport donne un aperçu du travail du APNCB pendant cette période sans précédent.

Principales questions et activités :

Au cours de l'année dernière, nous avons vu ce que le travail acharné et la persévérance peuvent accomplir. Nous avons été essentiels à la campagne d'adoption de la loi sur le respect de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Nous avons fait pression

pour la vaccination des communautés des Premières nations. Notre travail sur le changement climatique, le développement économique et le cannabis permet aux Premières Nations de la Colombie-Britannique de se doter d'outils pour récupérer leurs compétences et leur prospérité.

Nous continuons d'exiger le financement des services de police des Premières nations et nous nous efforçons de mettre fin à la criminalisation des sans-abris. Cette année, le ministère des Pêches et des Océans a finalement accepté de retirer les piscicultures à enclos ouvert des îles Discovery. Et nous continuons à faire de la place aux femmes, aux 2SLGBTQQA+ et aux jeunes par le biais de dialogues et de programmes. Les 14, 15 et 16 septembre 2021, l'APNCB a tenu sa 18e assemblée générale annuelle de façon virtuelle. Les chefs et les dirigeants ont reçu des mises à jour sur les nombreux domaines prioritaires, notamment les enfants et les familles, les pêches et l'aquaculture, les jeux et le partage des revenus, l'éducation, la pandémie de COVID-19, la gestion des urgences - les feux de forêt, la mise en œuvre de la Loi sur la déclaration des droits des peuples autochtones, la stratégie et le plan d'action sur le changement climatique, l'énergie et les mines, l'antiracisme, les femmes et les 2SLGBTQQA+, les pensionnats, le cannabis et plus encore. Les chefs du parti fédéral, Jagmeet Singh et Justin Trudeau, se sont adressés aux chefs de la Colombie-Britannique. En outre, les chefs en assemblée ont adopté 12 résolutions, dont les suivantes :

NUMÉRO	TITRE
20/2021	ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2020-2021
21/2021	NOMINATION DU VÉRIFICATEUR



22/2021	DEMANDE D'UNE ENQUÊTE ET D'UN RAPPORT INDÉPENDANTS SUR LE RACISME ET LA DISCRIMINATION SPÉCIFIQUES AUX AUTOCHTONES DANS LE SYSTÈME D'ÉDUCATION PUBLIQUE PROVINCIAL	31/2021 A BC	ET NON IDENTIFIÉS DES PENSIONNATS INDIENS UN CENTRE D'EXCELLENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS DE LA C.-B.
23/2021	SOUTIEN AU FINANCEMENT DE BASE ET DE CAPACITÉ POUR LES INSTITUTS POSTSECONDAIRES MANDATÉS PAR LES PREMIÈRES NATIONSS		
24/2021	SOUTIEN À L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION RÉGIONAL DES PREMIÈRES NATIONS DE LA C.-B. POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE		
25/2021	MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LA DÉCLARATION DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES - PLAN D'ACTION ET HARMONISATION DES LOIS		
26/2021	SOUTIEN À LA BIODIVERSITÉ SAIK'UZ ET MESURES IMMÉDIATES		
27/2021	SOUTIEN À LA LÉGISLATION ET AU CADRE DE LUTTE CONTRE LE RACISME		
28/2021	RECOMMANDATIONS DE LA SESSION DE DIALOGUE SUR LES FEMMES ET LES 2SLGBTQIA+.		
29/2021	RAPPORT "CE QUE NOUS AVONS ENTENDU" SUR LES MMIWG2SLGBTQIA+.		
30/2021	EXIGER JUSTICE ET RESPONSABILITÉ POUR LES ENFANTS DISPARUS		

Portfolio national #1 :

Développement économique

Je continue à plaider avec diligence pour l'autodétermination économique des Premières Nations. L'APNCB a réussi à obtenir des fonds pour que le portefeuille du développement économique puisse poursuivre sur sa lancée. Au cours de la prochaine année, les dirigeants peuvent s'attendre à un document de politique touristique remanié qui reflète les réalités de la COVID-19, un document sur la technologie qui met en lumière les possibilités pour les Premières nations dans le secteur technologique en expansion et davantage de forums d'affaires de l'APNCB, le prochain étant prévu pour novembre. Le nouveau financement permettra à l'APNCB en outre, il sera possible de poursuivre la définition de la portée et la conception d'un centre d'excellence de la Colombie-Britannique pour le développement économique des Premières nations. La Table des champions pourra continuer à se réunir pour trouver des moyens d'améliorer les relations et les avantages mutuels entre l'industrie et les Premières nations et pour des projets conjoints.

Depuis des années, les chefs d'entreprise des Premières nations demandent un soutien pour pouvoir revitaliser et moderniser les routes commerciales intertribales. L'APNCB a récemment terminé le travail de conception d'un projet pilote commercial, qui sera mis





Rapports des chefs régionaux



en œuvre l'année prochaine, et qui favorise le commerce international et intertribal. Des discussions ont eu lieu avec le bureau du consul général des États-Unis, avec des entités de Nouvelle-Zélande et d'Australie afin d'établir des relations avec ceux qui ont des aspirations similaires sur ce front.

Portfolio national n°2 :

Cannabis

Les efforts du Comité des chefs sur le cannabis pour élaborer un cadre fédéral de compétence des Premières nations ont été interrompus par la pandémie de COVID-19. Toutefois, le comité cherche à rencontrer les ministres fédéraux concernés et examinera sous peu les options législatives. L'APN cherche également à obtenir un financement de l'ISC pour soutenir l'effort concerté qui sera nécessaire pour élaborer et faire progresser cette stratégie avec le gouvernement fédéral.

L'objectif de ce comité est d'élaborer un plan de travail et une stratégie pour guider les réunions et la défense des intérêts auprès du gouvernement fédéral. Nous avons également dirigé les efforts de notre groupe de travail au niveau provincial, qui cherche à faire progresser la compétence des Premières Nations en matière de cannabis, conformément à la Déclaration des Nations Unies. La taxation et le partage des revenus permettraient de renforcer la capacité à exercer cette compétence. Nous continuerons à organiser des séances d'engagement cet automne et cet hiver, afin de soutenir l'élaboration d'une stratégie sur le cannabis pour les Premières nations de la Colombie-Britannique.

Portfolio national n°3 :

Justice

Nous avons créé le Groupe de travail de l'APN sur les services de police des Premières Nations,

dont l'objectif est d'établir des priorités et de plaider en faveur de l'amélioration de la sécurité des communautés, de la réforme des services de police, de la compétence des Premières Nations et de l'alternative entre les services de police et le système juridique. Je copréside le portefeuille de la Justice avec le Chef régional du Québec-Labrador, Ghislain Picard, et nous faisons collectivement avancer des dossiers importants, notamment :

- a. La mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans la législation fédérale.
- b. Travailler sur un mécanisme bilatéral et un cadre législatif avec l'Assemblée des Premières Nations concernant la justice réparatrice ;
- c. S'attaquer aux peines minimales obligatoires, aux condamnations avec sursis afin d'accroître la flexibilité, et fournir des ressources aux initiatives communautaires ;
- d. Améliorer la qualité et la quantité des rapports Gladu;
- e. Augmenter le financement des services de police des Premières Nations, notamment en les reconnaissant comme un service essentiel et non comme un simple programme ;
- f. Élaborer conjointement une nouvelle législation concernant les services de police des Premières Nations et fournir le financement nécessaire à la réalisation de ce travail.

En mai 2021, l'APNCB a collaboré avec le Conseil des femmes de l'Assemblée des Premières Nations et des partenaires régionaux pour organiser huit séances d'engagement avec des survivants de la violence et des proches de personnes disparues ou assassinées, afin de recueillir des recommandations pour la mise en œuvre des appels à la justice dans la région de la Colombie-Britannique.

Lors de la récente AGA de l'APNCB, les chefs d'assemblée ont adopté une résolution en faveur du rapport et des recommandations. Ce



que nous avons entendu dans le cadre de ce processus d'engagement servira de base à la défense des intérêts de l'APNCB alors que nous continuons à chercher des actions stratégiques, coordonnées et dotées de ressources suffisantes pour les familles et les survivants de la Colombie-Britannique.

Portfolio national n°4 :

Pêche

La pêche demeure de la plus haute importance pour l'APNCB. Aux côtés de mon coprésident, le chef régional Roger Augustine, j'ai plaidé pour que des ressources importantes soient réservées à la gouvernance et au renforcement des capacités des Premières nations dans le cadre de la Stratégie globale sur le saumon sauvage du ministère des Pêches et des Océans. Les Premières nations ont réussi à gérer les populations de saumon depuis des temps immémoriaux et doivent être en mesure d'exercer leurs droits inhérents, constitutionnels et confirmés par la Cour suprême pour que la Stratégie soit efficace. Au moment de rédiger ce rapport, nous n'avons pas encore appris qui sera le nouveau ministre fédéral des Pêches. Une fois que le ministre sera identifié, nous demanderons une réunion immédiate avec la Commission nationale des pêches pour nous assurer que les priorités sont avancées et mises en œuvre.

Portfolio national n°5 :

Ressources humaines et développement

En 2020-2021, l'accent mis sur le marché du travail, l'emploi et le développement des compétences des Premières Nations a consisté à réclamer un soutien pour faire face à la pandémie et à commencer à évaluer les besoins qui en découlent. L'APN a rencontré des

réseaux de niveau technique pour discuter des problèmes de programme qu'ils rencontrent et de la façon dont le COVID-19 a eu un impact sur la prestation des programmes et des services aux citoyens des Premières Nations. On a constaté que la pandémie avait causé de graves difficultés, notamment en ce qui concerne les possibilités de formation, la formation en milieu de travail, les besoins opérationnels, les programmes de formation et les plans individuels qui ont dû être interrompus ou qui n'ont pu être menés à bien pour des raisons de santé publique et de fermeture économique. Les Premières nations et leurs signataires d'ententes sur le marché du travail ont dû pivoter pour élaborer de nouvelles stratégies et réorienter les ressources afin de répondre aux besoins en matière de sécurité, de nouvelles stratégies de formation, d'environnements d'apprentissage virtuels, et bien plus encore.

La voie à suivre et l'avenir :

Après cette dernière élection fédérale, j'ai hâte de faire avancer et de défendre nos positions, notre titre, nos droits et nos droits issus de traités. La dernière année a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par de grandes possibilités. Le projet de loi C-15, Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, est une loi fédérale qui



« Les Premières Nations ont révélé la vérité qui a été partagée avec nos récits et qui est maintenant présentée comme un ensemble de preuves matérielles en constante augmentation. »



Rapports des chefs régionaux



a été déposée à la Chambre des communes en décembre 2020. Cette législation affirmera que la DNUDPA s'applique au droit canadien. L'APNCB continuera de se concentrer sur un certain nombre de domaines prioritaires, tant au niveau provincial que national, notamment les enfants et les familles, la pêche, le développement économique, le changement climatique, l'eau, les territoires partagés et les chevauchements, la gestion des urgences, la mise en œuvre de la loi UNDRIP, le cannabis, la justice et le maintien de l'ordre, la langue et la culture, la sécurité alimentaire, le bien-être et le leadership des femmes et des 2SLGBTQIA+, les jeux et la réponse COVID-19.

J'ai hâte de travailler avec notre équipe à l'échelle provinciale ainsi qu'à l'échelle nationale avec notre nouveau Chef national Roseanne Archibald et l'exécutif de l'APN. Au cours de la dernière année, nous avons vu ce que le travail acharné et la persévérance peuvent accomplir. Nous avons joué un rôle essentiel dans la campagne qui a permis l'adoption de la Loi sur le respect de la DNUDPA. Nous avons exercé de fortes pressions en faveur de la vaccination au sein

des communautés des Premières Nations. Notre travail sur le changement climatique, le développement économique et le cannabis fournit aux Premières Nations de la Colombie-Britannique les outils nécessaires pour récupérer leurs compétences et leur prospérité. Nous continuons à exiger le financement des services de police des Premières Nations et nous nous efforçons de mettre fin à la criminalisation des sans-abris. Cette année, le ministère des Pêches et des Océans a finalement accepté de retirer les piscicultures à cages ouvertes des îles Discovery. Et nous continuons à faire de la place aux femmes, aux 2SLGBTQIA+ et aux jeunes par le biais de séances de dialogue.

Conclusion:

Je suis fier du travail accompli par le conseil d'administration et le personnel de l'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique, ainsi que par tous les participants à nos forums. Veuillez-vous joindre à moi pour célébrer nos réalisations et vous engager à poursuivre le travail difficile qui nous attend.

Mussi Cho!

« Les Premières Nations continuent de participer au processus de réconciliation et sont inébranlables dans leur orientation vers l'avancement des titres, des droits et des droits issus de traités. »



Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations Kluane Adamek, Aagé

Yukon

Dä`nnch'e ! Au nom de la région du Yukon de l'APN, j'aimerais saluer les aînés, les matriarches, les anciens combattants, les chefs, les leaders et les jeunes du Yukon qui appuient le travail du bureau régional du Yukon. Je salue les Premières Nations de tout le pays qui continuent de diriger avec force et grâce au cours de cette année difficile.

Introduction :

Ensemble, nous avons renforcé notre voix collective et amplifié nos priorités aux niveaux régional et national, et c'est avec humilité que je suis acclamé en tant que chef régional de l'Assemblée des Premières Nations - région du Yukon. C'est un véritable honneur pour moi d'avoir l'occasion de soutenir et d'amplifier les priorités des PNY, et je vous suis reconnaissant de votre soutien continu. La région du Yukon a été le chef de file du pays en ce qui a trait au rétablissement de COVID-19, à FFAD2S+, à l'action climatique, et plus encore, et ce travail n'aurait pu être accompli sans le leadership des Premières Nations du Yukon. Malgré de grandes difficultés, les Premières Nations du Yukon ont célébré de nombreuses réalisations cette année, et je lève la main sur tous ceux qui se sont montrés à la hauteur.

Principales questions et activités :

La région du Yukon de l'APN reste déterminée à travailler à la promotion des priorités et des objectifs des 14 Premières Nations du Yukon à l'échelle nationale, tout en restant conforme au plan stratégique de la région du Yukon de l'APN (" A Yukon That Leads "). Au cours des trois dernières années, l'APN Région du Yukon a organisé une série de Sommets des Chefs,

notamment tout au long de la pandémie de COVID-19. Bien que nous n'ayons pas encore complètement dépassé la pandémie, nous avons appris à quel point ces connexions et ces réunions de recherche de consensus sont cruciales pour aborder de manière significative de nombreuses questions critiques identifiées par les dirigeants des Premières Nations du Yukon. En 2021, nous avons tenu des sommets des chefs en mars, juin et août, et le sommet annuel aura lieu en novembre. L'imprévisibilité initiale du COVID-19 étant derrière nous, nous nous concentrons à nouveau sur les questions clés et les priorités d'action partagées par les communautés, notamment le changement climatique, l'élimination des séquelles des pensionnats sur les communautés et les familles, les peuples MMIWG2S+, la santé mentale et le bien-être, et la mise en œuvre de traités modernes. La région du Yukon de l'APN a continué à se concentrer sur les mesures à prendre en réponse au changement climatique et à s'inspirer de l'approche axée sur les valeurs des Premières Nations du Yukon dans tous les travaux liés au climat.

À la suite du lancement de la toute première bourse d'études sur l'action climatique des Premières Nations du Yukon, en partenariat avec le Conseil des Premières Nations du Yukon, nous avons été fiers de constater l'excellent travail



« Le Canada est une toile tissée par de nombreux enjeux complexes, mais aussi de nombreuses opportunités, et plusieurs de ces opportunités existent ici même, au Yukon. »



Rapports des chefs régionaux



accompli par les jeunes boursiers qui orientent l'avenir de l'action climatique à partir d'une approche et d'un lieu de valeurs dirigés par les Premières Nations du Yukon. La collaboration et l'intégration des connaissances et des modes d'action traditionnels ont été d'une valeur inestimable pour ce travail, et la région du Yukon de l'APN est très fière de soutenir le développement de ces jeunes leaders qui font avancer les solutions climatiques au Yukon et au-delà ! La reconnaissance récente de la toute première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation était importante pour de nombreuses raisons, et la région du Yukon de l'APN a été heureuse de pouvoir participer à plusieurs événements communautaires en l'honneur de toutes les personnes touchées par l'héritage des pensionnats. Cependant, rendre hommage aux enfants et aux familles va bien au-delà d'un seul jour de l'année. Le bureau régional continuera à soutenir les 14 Premières Nations du Yukon et les citoyens sur le chemin de la guérison, vers la vérité d'abord, et la réconciliation ensuite.

Les portefeuilles nationaux :

Environnement et changement climatique

En tant que titulaire du portefeuille national de l'APN pour l'environnement et le changement climatique, je reste déterminée à promouvoir des solutions d'action climatique fondées sur les valeurs et les droits dans tous les lieux et espaces, y compris aux niveaux fédéral et territorial. En outre, dans le cadre de mon rôle au sein du Conseil consultatif de Net Zéro, je continue à faire pression pour que les perspectives et les solutions autochtones à la crise climatique soient davantage représentées et prioritaires, notamment dans la collecte de données de recherche, la rédaction de rapports et la fixation d'objectifs de réduction des émissions. Étant donné qu'il est devenu plus sûr d'effectuer des visites et des réunions en personne avec les communautés, il était important pour l'équipe de l'APN de la région du Yukon d'établir un

lien direct avec les leaders climatiques des Premières Nations de tout le territoire afin de connaître les différentes priorités, les défis et les préoccupations qui varient au Yukon.

Traités modernes

La mise en œuvre des traités modernes et des accords d'autonomie gouvernementale est impérative et reste une priorité au niveau régional et national. Le Forum national sur l'autonomie gouvernementale et les traités modernes de 2019 a été un grand succès, et nous devons continuer sur cette lancée alors que nous envisageons de réunir les nations ayant conclu des traités modernes et des accords d'autonomie gouvernementale, ainsi que toutes celles qui sont sur la voie de l'autonomie gouvernementale. La région du Yukon a beaucoup à offrir aux Premières Nations de tout le pays qui souhaitent élaborer leurs propres traités et accords de manière novatrice et fondée sur les droits.

Conseil national des jeunes

Ce fut un honneur de voir et de travailler avec les représentants du Conseil national des jeunes de l'APN qui apportent leur énergie et leur perspicacité à l'APN et à l'exécutif. Le CNJ de l'APN continue d'apporter des perspectives importantes aux travaux de l'APN au niveau national, et je salue tous les jeunes qui se sont présentés et ont contribué à faire avancer les intérêts des jeunes et les initiatives importantes dans tout le pays. La région du Yukon de l'APN a adopté une résolution déclarant que 2020-2021 serait l'"Année de la jeunesse", afin de célébrer le leadership des jeunes et de leur donner l'occasion d'assumer des rôles de direction où ils pourront se faire entendre. Ce programme prévoit le développement du leadership, la formation à la facilitation, l'élaboration de programmes et de projets qui seront tous réunis lors d'un rassemblement de jeunes en personne en 2022. Les jeunes ont leur place aux tables de décision

aux niveaux local, régional et national, et la région du Yukon de l'APN est fière d'avoir créé divers moyens permettant aux jeunes de participer à nos travaux régionaux et de faire entendre leur voix et leur point de vue en tant que leaders émergents au sein des Premières Nations et des communautés du Yukon. L'APN du Yukon a également continué à établir un partenariat avec Bringing Youth Towards Equality (BYTE), une organisation " par les jeunes, pour les jeunes " au Yukon, et nous continuerons à célébrer les réussites des jeunes et à chercher des moyens de leur offrir des possibilités de leadership.

Comité exécutif et Comité de gestion

Dans le cadre de mon travail au sein du Comité exécutif et du Comité de gestion de l'APN, je veille à ce que mes actions soient toujours guidées par l'intégrité et mes valeurs, et que j'adhère au Code de conduite de l'APN. Je continue d'aider l'APN à changer officiellement le nom de la " Fraternité nationale des Indiens " afin de refléter véritablement les personnes que nous servons, notamment les matriarches, les jeunes, les femmes et les personnes LGBTQIA2S+. En outre, nous attendons avec impatience la mise en œuvre de la résolution 13/2020 de l'AGA de l'APN et espérons que l'APN deviendra un leader dans la lutte contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et le genre. Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'avancement des priorités identifiées dans les appels à la justice de l'enquête nationale du GTIM2QS+, ainsi que dans la stratégie du GTIM2S+ du Yukon, " Changing the Story to Upholding Dignity and Justice ". Au cours des trois dernières années, j'ai continué à faire pression pour que notre exécutif soit tenu de respecter les normes les plus élevées en matière d'équité, de transparence et de justice, et je continuerai à le faire. J'ai hâte de continuer à travailler avec les chefs régionaux et le chef national Archibald, récemment élu, à cette fin.

La voie à suivre et l'avenir :

Je suis incroyablement fier du travail et du leadership dont les Premières Nations du Yukon ont fait preuve au cours des trois dernières années, surtout pendant les difficultés de la dernière année et demie et la tristesse qui a assombri l'été 2021. En regardant vers l'avenir, nous ne pouvons pas et ne voulons pas oublier le passé - ce que nous avons fait en tant que Premières Nations de ce territoire a un impact sur ce que nous sommes aujourd'hui et sur ce que nous ferons à l'avenir. Chaque jour, nous marchons doucement, en gardant à l'esprit les enseignements des ancêtres, des aînés, des matriarches, des survivants des pensionnats et de ceux qui ont ouvert la voie à notre génération et à celles qui suivront. Notre région est en tête du pays à bien des égards, grâce au dévouement des chefs et des dirigeants communautaires qui défendent les intérêts de tous les Yukonnais et des Premières Nations du Yukon. Je les remercie d'avoir guidé les peuples et les communautés des Premières Nations du Yukon à travers la noirceur et vers un chemin de guérison, de bien-être et de justice. J'ai hâte de continuer à établir des liens avec les communautés et de me réunir pour discuter de la façon dont nous pouvons avancer ensemble de manière positive.

Conclusion :

Une fois de plus, je lève les mains vers les aînés, les matriarches, les chefs et les jeunes, qui ont fait preuve d'un leadership et d'une force incroyables cette année. L'APN de la région du Yukon reste déterminée à collaborer avec les communautés et les dirigeants afin de promouvoir les solutions et les valeurs des Premières Nations face aux nombreux défis urgents auxquels nous sommes confrontés.

J'attends avec impatience une autre année de travail sur le cœur et je souhaite à tous des fêtes de fin d'année saines et sûres !





Chef régional de l'Assemblée des Premières Nations Norman Yakeleya

Territoires du Nord-Ouest

Au nom de la Nation Dénée et des Premières nations des Territoires du Nord-Ouest, j'aimerais saluer mes collègues. Alors que notre organisation poursuit son travail pour faire respecter et protéger les droits et les intérêts de la Nation Dénée, sachez que vos efforts inlassables pour faire avancer nos intérêts collectifs sont reconnus.

Introduction :

Mes priorités en tant que chef national Déné et chef régional de l'APN des TNO n'ont pas changé depuis mon élection en 2018. Mon travail continue d'unir les Dénés et d'améliorer nos relations de travail avec nos partenaires gouvernementaux territoriaux, fédéraux et autochtones. Ma plateforme, comme beaucoup d'entre vous, a été mise à l'épreuve au cours de la dernière année en raison des défis continus liés à COVID-19. Néanmoins, nous continuons à faire des progrès importants dans les dossiers critiques. En réfléchissant à l'année 2021, je suis fier de dire que notre organisation a travaillé dur pour fournir un soutien à notre peuple tout au long de la pandémie, tout en continuant à faire progresser nos initiatives et à tenir nos promesses à notre peuple.

Questions clés et activités régionales :

Malgré les défis sans précédent de 2021, je suis heureux de vous faire part de nos progrès et de nos réalisations au cours de la dernière année. La Nation Dénée continue d'être un champion pour les Premières nations du Nord, où nous avons fait des progrès considérables pour améliorer notre bien-être collectif, malgré les défis imprévus causés par le COVID-19. Nous continuons à travailler avec nos partenaires à tous les niveaux

pour atteindre nos objectifs communs d'équité, d'égalité et d'unité. Cependant, alors que nous réfléchissons et reconnaissons nos réalisations en tant que Nation, il est tout aussi important de regarder vers l'avenir : il reste du travail à faire pour obtenir des changements durables pour les Dénés.

La Nation Dénée et le bureau régional de l'APN ont entrepris des projets importants au cours de l'année dernière, comme en témoigne le rapport suivant. Notre travail en tant que détenteur du portefeuille des pensionnats indiens et des droits des anciens combattants autochtones a placé la réconciliation et l'engagement avec le peuple au premier plan de nos initiatives. Nous avons répondu à l'appel de nos aînés pour apporter l'unité à toutes nos actions à la manière des Dénés, en mettant l'accent sur la collaboration et les possibilités de croissance, le partage des compétences et les communications. Les Dénés et leurs gouvernements croient au consensus et à la collaboration et les pratiquent. Nous reconnaissons que le statu quo des 154 dernières années ne fonctionne pas et qu'aucun gouvernement ne peut faire cavalier seul pour créer le Canada que nous voulons tous et dont nous avons besoin. En juillet 2021, j'ai eu l'occasion de prononcer un discours devant le Mécanisme d'experts des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones au sujet des récentes découvertes sur les pensionnats ainsi que de la Loi sur la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (anciennement le projet de loi C-15). J'ai exprimé au comité que ce travail exige la pleine participation de toutes les parties, et même si cela ne se fera pas du jour au lendemain, il faut commencer dès maintenant.

Alors que nous continuons à faire avancer notre travail au sein de nos territoires traditionnels pour

nos terres et nos ressources, il est tout aussi important que nous fassions avancer le travail pour poursuivre nos structures de gouvernance traditionnelles qui ont été démantelées par les objectifs coloniaux. Nous savons que le système actuel est mûr pour le changement - c'est l'occasion pour le Canada de réparer les erreurs de l'histoire. C'est dans cet état d'esprit et dans le cadre de la plateforme sur laquelle j'ai été élu : que la Nation Dénée a commencé le processus de reconstruction, de ré imagination et d'autodétermination de nos structures de gouvernance traditionnelles par le biais de la Commission de réforme constitutionnelle (CRC). En 2018, la nation Dénée s'est lancée dans une campagne sans précédent de révision et de réforme de la Constitution de la Nation Dénée, avec la création d'une Commission dirigée par Georges Erasmus et accompagnée de différents membres de chaque région du Denendeh. Le projet de constitution a été finalisé cette année et est prêt à être ratifié. En collaboration avec nos dirigeants, nous sommes impatients de mettre à jour et d'améliorer une constitution qui n'a pas été modifiée depuis 50 ans.

Alors que les défis liés à la pandémie de COVID-19 se poursuivent, cela nous permet de continuer à planifier notre rétablissement. Cette crise a mis en lumière les profondes inégalités auxquelles sont confrontées nos communautés, et je suis déterminé à renforcer notre position en tenant Ottawa responsable de ses promesses et mandats de réconciliation. En ce qui concerne la relance économique, le gouvernement fédéral a mandaté les ministères pour qu'ils tiennent compte de la contribution des partenaires locaux, provinciaux, territoriaux et autochtones à son élaboration. C'est pourquoi la Nation Dénée a rédigé l'exposé de position " *Rétablir la Voie* " (traduction libre) Au printemps dernier, plusieurs communautés de Denendeh ont été gravement touchées par des inondations. En quelques heures, l'équipe de la Nation Dénée a commencé à se mobiliser

et à coordonner les efforts pour aider les communautés dans leurs démarches. Se réunissant deux fois par jour pendant plusieurs semaines, l'équipe a apporté son aide dans des domaines tels que le transport régulier de marchandises vers les communautés touchées et l'acquisition de besoins particuliers comme des générateurs de taille industrielle. Nous continuons à nous engager à servir nos communautés et à donner la priorité à la santé, au bien-être et à la sécurité de notre personnel. Nous sommes très fiers du plaidoyer qui a conduit au financement fédéral de l'auto-isollement des familles sur le terrain pour les peuples autochtones. Le souhait de nos aînés était que les gens retournent sur leur territoire comme mesure de protection pendant le COVID19. Le message d'appréciation du premier ministre Trudeau à la Nation Dénée reflète l'évolution des attitudes de la nation à l'égard du respect de notre mode de vie et est prometteur pour l'avenir.

C'est un grand honneur de servir le peuple Denendeh, et nous remercions toutes les personnes impliquées dans tous les aspects des projets et dossiers de la Nation Dénée pour leur travail acharné, leur dévouement et leur collaboration, en particulier pendant cette période très particulière.

Portfolio national #1 :

Anciens Combattants autochtones

Nous continuons à respecter notre engagement à soutenir les anciens combattants, les familles et les communautés des Premières Nations. En janvier 2021, le ACPN a rencontré le ministre fédéral des Anciens Combattants, Lawrence Macauley. La discussion a porté sur l'élaboration d'une proposition de lettre d'entente qui établirait quatre principaux piliers de discussion et permettrait d'aller de l'avant avec la refonte des activités de sensibilisation qu'Anciens





Rapports des chefs régionaux



Combattants Canada offre aux anciens combattants des Premières Nations. Ces priorités comprennent l'établissement d'un registre de tous les soldats des Premières Nations, l'évaluation des activités de sensibilisation actuellement en place à Anciens Combattants Canada, la création d'un poste de ressource à Anciens Combattants Canada et les activités de commémoration.

Nous continuons à travailler avec diligence pour rendre hommage à nos anciens combattants en érigeant des monuments et en réalisant des projets de commémoration pour reconnaître leurs sacrifices. Le 12 juillet 2021, une cérémonie a eu lieu à Yellowknife pour installer des pierres tombales à la mémoire des braves âmes qui ont donné leur vie pour protéger nos droits et libertés. De plus, nous avons obtenu une subvention pour installer un monument afin de reconnaître la contribution des Dénés au projet de gazoduc CANOL de la Seconde Guerre mondiale. Ce projet permettra de documenter et de communiquer la véritable histoire du peuple Déné dans la construction du gazoduc et de la route CANOL pendant la Seconde Guerre mondiale. Des monuments commémoratifs seront construits et placés à Norman Wells et au début du sentier CANOL. Nous sommes impatients de poursuivre notre travail avec Anciens Combattants Canada et d'autres organismes importants afin de continuer à servir et à soutenir nos anciens combattants des Premières nations qui ont tant sacrifié pour nous.

Portfolio national n°2 :

Conseil des gardiens du savoir

Le Conseil des gardiens du savoir de l'APN continue de fournir une perspective réfléchie et informée tout en assurant une présence stabilisatrice et en apportant des informations historiques précieuses. Depuis plus de 40 ans, les dirigeants de l'APN peuvent compter sur les

connaissances historiques, spirituelles et culturelles du Conseil et de ses représentants. Cette année, les découvertes faites dans les anciens pensionnats et les défis continus associés à la pandémie de COVID-19 ont posé des problèmes exceptionnels. Le Conseil continue de se réunir virtuellement, deux fois par an, lors de l'Assemblée générale annuelle de l'APN et de l'Assemblée spéciale des Chefs de l'APN, afin de discuter des questions et des défis émergents auxquels le Conseil est confronté et de rassembler de nouvelles idées. En octobre 2020 et en mars 2021, l'APN a élaboré et remis à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) une ébauche de " Cadre des systèmes de connaissances autochtones ". Le document a été présenté au Conseil des gardiens du savoir des Premières Nations et a été examiné, discuté et disséqué pour en vérifier l'exactitude, le protocole et la tradition. Le Conseil des gardiens du savoir s'est réuni conjointement avec des représentants de la ECCC pour partager leurs points de vue et leurs idées sur le projet de cadre de la ECCC et sur la manière d'assurer une mise en œuvre réussie. Le Conseil a également abordé la question de la pandémie de COVID-19 et a délivré un message exhortant les gens à assurer la sécurité de tous les membres des Premières nations. Le Conseil a conseillé aux gens de prendre leurs distances sociales s'ils retournent sur leurs terres ancestrales. En outre, le Conseil des gardiens du savoir a soutenu et continue de fournir un soutien spirituel aux communautés, aux chefs et aux membres de la communauté qui ont été témoins des conclusions de l'horrible génocide et de l'héritage des écoles résidentielles au Canada au cours de cette année très difficile.



Portfolio national n°3 :

Institutions indiennes

Le 4 juin 2020, la Nation Dénée a organisé une marche à Yellowknife pour rendre hommage aux survivants des pensionnats et reconnaître ceux qui ne sont pas rentrés chez eux. On estime que plus de 4 000 personnes sont descendues dans la rue pour soutenir les survivants et exprimer leur chagrin collectif à la suite de la découverte de tombes non marquées. Le 30 septembre 2021, la Nation Dénée a organisé un feu sacré du lever au coucher du soleil en collaboration avec des groupes communautaires locaux. Nous avons parrainé une émission de radio à l'échelle des T.N.-O. qui présentait des déclarations d'aînés qui ont été partagées au cours de l'émission, accompagnées de musique autochtone de partout au Canada.

Le Bureau national des Dénés a créé un nouveau département des pensionnats indiens qui a pour mandat de s'occuper des pensionnats indiens, des externats indiens fédéraux, des établissements de pensionnats indiens, des pensionnats et des externats dans les Territoires du Nord-Ouest, du 60s Scoop, des hôpitaux indiens et de l'éducation sur l'histoire et l'héritage des pensionnats et de la colonisation. Nous maintenons des contacts réguliers avec tous les niveaux de gouvernement afin de défendre les intérêts de ceux qui ont été touchés par ces institutions. Nous continuerons à faire pression pour que les appels à l'action de la Commission Vérité et Réconciliation progressent et à travailler pour obtenir une compensation adéquate pour les personnes touchées. Nous avons été en contact régulier avec la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) pour coordonner les excuses papales et nous assurer que la CECC respecte ses engagements. Il y a encore beaucoup de travail à faire, et nous sommes déterminés à poursuivre

notre travail de soutien, d'hommage et de reconnaissance de ceux qui ont souffert aux mains de ces institutions.

Portfolio national n°4 :

Soutien et atténuation du COVID-19

La Nation Dénée reste engagée à assurer la protection, le bien-être et la sécurité de son peuple pendant la pandémie de COVID-19. En août 2021, en réponse à une augmentation inquiétante des transmissions de COVID-19 dans les TNO, la Nation Dénée a établi un centre de commandement d'intervention rapide pour servir et soutenir notre peuple pendant cette période difficile. Nous avons travaillé directement avec les communautés et les régions pour fournir des fournitures essentielles comme de la nourriture, de l'équipement de protection individuelle, des trousseaux d'activités et un soutien à l'isolement aux personnes dans le besoin. Nous avons reçu un accord de contribution de la part de Services aux Autochtones Canada afin d'offrir un soutien continu en matière de sécurité alimentaire, de services de traduction, de soutien à l'isolement, de santé mentale et de bien-être.

Le 12 octobre, la Nation Dénée a organisé un cercle de partage autochtone sur la COVID-19. Ce cercle de partage virtuel comprenait des épidémiologistes, des médecins et des psychiatres cliniques de tout le Canada qui se sont réunis pour partager des idées et des stratégies visant à protéger notre bien-être holistique pendant la pandémie en cours.

Nous continuons à donner la priorité à la santé et au bien-être de notre peuple alors que nous naviguons dans la pandémie. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts de sensibilisation et à soutenir les communautés touchées.





Portfolio national n°5 :

Secrétariat économique de la Nation Dénée

Le Secrétariat a été créé au plus fort de la pandémie. Au début de mai 2020, la Nation Dénée a publié " Rétablir la Voie " (traduction libre) de *Resetting the Sail* : Plan de réinitialisation économique postpandémie de la Nation Dénée. Ce plan visait à faire en sorte que les intérêts des communautés autochtones soient prioritaires dans la planification et la restructuration économiques fédérales et territoriales. Le Secrétariat s'est principalement concentré sur la mise en œuvre de Rétablir la Voie et la rédaction d'une stratégie de développement économique Denendeh, la création d'un comité chargé de superviser le travail du Secrétariat, l'établissement d'un chapitre Déné pour l'Arctique et le Cadre stratégique pour le Nord, et l'élaboration d'un plan d'engagement avec Ressources naturelles Canada.

Nous continuons à nous engager activement auprès des sociétés de développement et des entreprises communautaires afin de nous assurer que nous répondons aux besoins émergents des entreprises pendant la pandémie actuelle de COVID-19.

Nous continuons à nous engager auprès des ministres territoriaux et fédéraux sur une gamme variée de politiques ayant un impact sur les Dénés, en défendant des questions d'intérêt commun. Nous sommes impatients de créer de nouvelles opportunités et solutions pour les communautés et les personnes que nous servons.

La Voie à Suivre et l'avenir :

L'année dernière a été marquée par de grandes épreuves et de grands défis, mais elle nous a aussi offert de nouvelles possibilités et nous a montré la meilleure façon d'aller de l'avant. En tant que chef national de la Nation Dénée et chef régional des TNO, je suis fier de la force, de l'empathie et de la résilience de nos peuples, mais surtout de leur unité. En 2020, nous étions plus unis que jamais, et nous récoltons maintenant les fruits de nos efforts. Aujourd'hui, nous célébrons davantage d'investissements communautaires, le renforcement des relations entre gouvernements et l'amélioration de la gouvernance. Cela dit, mon travail de leader n'est pas encore terminé et j'ai hâte de poursuivre notre parcours et de servir la population en tant que chef régional des Territoires du Nord-Ouest.

Conclusion :

Alors que nous avançons sur la voie de la compréhension mutuelle et de la réconciliation, il est important de se rappeler que nous pouvons faire de grandes choses ensemble. Je ne m'arrêterai pas dans mon voyage pour unir les Dénés, amplifier nos voix et établir de meilleures relations au sein du GTNO, du Canada et entre nous. De nombreux battements de cœur, un seul tambour Déné.

*Mahsi Cho,
Regional Chief Norman Yakeleya,
Northwest Territories
National Chief of the Dene Nation*

*« Plusieurs battements de cœur, un seul
tambour Déné. »*



Rapports du Conseil



Conseil des gardiens du savoir de l'Assemblée des Premières Nations

Le Conseil des gardiens du savoir fait partie de l'Assemblée des Premières Nations (APN) depuis les premiers jours de la Fraternité des Indiens du Canada. Aujourd'hui, il continue d'offrir un point de vue éclairé et des connaissances historiques précieuses, car les aînés sont maintenant reconnus en tant que gardiens du savoir.

Au sein de l'APN, les gardiens du savoir assurent une présence stabilisante et apaisante et offrent des conseils spirituels et politiques aux Comités des Chefs, au Comité exécutif et aux personnes qui les sollicitent. En tant que Conseil, les gardiens du savoir s'emploient à défendre les intérêts des Premières Nations d'une manière juste et équitable.

Le Conseil des gardiens du savoir joue un rôle important dans les politiques et le dialogue actuels avec le Canada. Depuis plus de 40 ans, il veille à ce que l'APN entretienne des relations positives et stables avec d'autres organisations nationales et internationales. Depuis longtemps, il contribue honorablement à l'orientation des activités de l'APN, plus particulièrement en période de crise. Cela a été le cas cette année à la suite des découvertes dramatiques liées aux pensionnats indiens et durant la pandémie actuelle de COVID-19.

Cette année, Eldon Bernard, président de longue date du Conseil, passera le flambeau à un autre membre. Ainsi, le nouveau conseil, composé de représentants de chacune des 11 régions de l'APN, poursuivra sa longue et riche histoire.

Membres du Conseil des gardiens du savoir : Eldon Bernard, Atlantique/Nouveau-Brunswick; Gwendolyn Point (doctorat),

Première Nation de Skowkale, Colombie-Britannique; Charles Hume, Première Nation de Champagne et Aishihik, Yukon; John Bekale, Gameti, Territoires du Nord-Ouest; Bruce Starlight, nation des Tsuu'tina, Alberta; Joseph Quewezance, Saskatchewan; Ernie Daniels, Première Nation de Long Plain, Manitoba; Edmond Sackaney, Première Nation de Fort Albany, Ontario; William Sunday, réserve d'Akwesasne, Québec et Labrador; Phyllis Googoo, Première Nation Waycobah, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

Principales activités et réalisations

Le Conseil des gardiens du savoir continue de se réunir deux fois par an, lors de l'Assemblée générale annuelle (virtuelle) et de l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN, pour discuter des questions et des défis auxquels ils font face et pour suggérer de nouvelles idées. Cette année a été marquée par de graves défis : les découvertes faites près des anciens pensionnats indiens et la poursuite de la pandémie de COVID-19. Le Conseil a utilisé des outils virtuels pour assurer ses communications et fournir des conseils spirituels, tout en continuant d'appliquer les mesures de santé et sécurité liées à la pandémie.

Le Conseil des gardiens du savoir a toujours été essentiel à la vie quotidienne des Premières Nations. Il s'assure de garder au premier plan les traditions, les valeurs, les langues et l'histoire. Il est aussi de son devoir de veiller à la réussite et au bien-être des jeunes, tout comme nos ancêtres l'ont fait pour nous. Chaque membre du Conseil entretient des relations avec les autres aînés de sa région, leur fournit une aide et



partage des informations afin que chacun soit tenu au courant des questions qui touchent l'ensemble des Premières Nations.

En octobre 2020 et en mars 2021, l'APN a élaboré une ébauche du « Cadre des systèmes de connaissances autochtones », et l'a soumis à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Le document a été présenté au Conseil des gardiens du savoir, qui l'a examiné en détail sur les plans de l'exactitude, de protocole et de la tradition. Le Conseil s'est entretenu avec des représentants d'ECCC afin d'exposer ses points de vue et surtout ses observations sur le cadre des systèmes de connaissances en cours d'élaboration par ECCC.

Le Conseil des gardiens du savoir a également préconisé d'inclure l'héritage des traités et promesses brisés, de la domination, du racisme et de la discrimination ainsi que la manière dont les connaissances autochtones seront utilisées et protégées à l'avenir. Ils ont souligné l'importance de sauvegarder les connaissances sacrées, tout en signalant que les lois qui ont prévalu pendant longtemps dans les cultures des Premières Nations devraient être prises en compte dans un contexte de droits ancestraux. Lors d'une deuxième réunion, le Conseil des gardiens du savoir a présenté des points de vue et des idées supplémentaires concernant le projet de cadre d'ECCC. Il a discuté des prochaines étapes, par exemple la meilleure façon d'assurer une mise en œuvre efficace du cadre et les éventuels obstacles à sa réussite. Le Conseil continue d'améliorer son mandat et se tient prêt à tout moment à participer au processus de renouvellement de la Charte de l'APN.

Les gardiens du savoir ont publié une déclaration à l'intention du Canada, qui exprime une opinion très directe quant aux

conflits en matière de pêche et au harcèlement qui sévissent depuis longtemps dans le Canada atlantique : « Les droits des pêcheurs des Premières Nations ne sont pas respectés ».

Le Conseil des gardiens du savoir a également étudié la situation causée par la pandémie de COVID-19 et a délivré un message exhortant chacune et chacun à s'inquiéter de la sécurité de tous les membres des Premières Nations. Il a rappelé que, si des personnes souhaitent retourner sur leurs terres ancestrales, elles doivent respecter la distanciation physique pour assurer la sécurité.

En cette année très difficile, le Conseil des gardiens du savoir continue de fournir un soutien spirituel aux communautés, aux Chefs et aux membres des communautés qui ont été troublés par les découvertes inhérentes à l'horrible génocide perpétré dans les pensionnats indiens au Canada.

La voie à suivre

Le Conseil des gardiens du savoir continuera de fournir une assistance au Comité exécutif, aux Comités des Chefs et au personnel de l'APN, et de soutenir les activités du groupe des quatre Conseils. Il compte aussi poursuivre ses réunions sur le protocole, les rôles et les responsabilités.

L'APN continuera de soutenir le Conseil des gardiens du savoir dans ses efforts. Il est essentiel de prendre en compte les cultures et les points de vue des Premières Nations dans les travaux menés tant à l'échelle régionale que nationale et d'y intégrer pleinement les idées et la collaboration du Conseil.





Rapport du Conseil des femmes de l'APN

L'objectif du Conseil des femmes de l'Assemblée des Premières Nations (APN) consiste à unifier et à créer des nations saines, heureuses et harmonieuses grâce à l'identité culturelle et aux enseignements culturels fondés sur le respect, l'amour, le courage, la sagesse, l'honnêteté, l'humilité et la vérité. Le Conseil des femmes de l'APN établit également une perspective équilibrée entre les sexes, au sein des Premières Nations et au sein de toutes les entités traitant avec les Premières Nations, qui honore les droits et les aspirations des femmes des Premières Nations.

Le Conseil des femmes a également pour objectif de veiller à ce que les préoccupations et les perspectives des femmes des Premières Nations soient prises en compte dans les travaux de l'APN. Plus précisément, les membres du Conseil des femmes de l'APN s'acquittent des responsabilités de leur portefeuille et participent à un large éventail de groupes de discussion, de présentations et de forums qui sont pertinents pour les femmes des Premières Nations et les enjeux qui les concernent.

Le Conseil des femmes de l'APN participe actuellement à diverses réunions et activités et est chargé d'orienter d'importantes initiatives politiques, notamment : l'élaboration et la mise en œuvre d'un *Plan d'action pour un cadre national des Premières Nations*, la défense de la réparation pour les victimes de stérilisation forcée et de trafic d'êtres humains des Premières Nations, l'analyse comparative entre les sexes (ACS+), ainsi que le renforcement du pouvoir économique et de la prospérité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations.

Principales activités et réalisations

Le Conseil des femmes de l'APN participe à la planification de la réunion fédérale, provinciale et territoriale des ministres de la Condition féminine qui se tiendra au début de 2022. Il s'agit de la cinquième fois que les ministres de la Condition féminine invitent le Conseil des femmes de l'APN à participer à cette réunion, qui constitue une excellente occasion de discuter des enjeux prioritaires et d'envisager la création de partenariats. Ces domaines prioritaires comprennent les Appels à la justice du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, la mise en œuvre complète du Plan d'action national des Premières Nations pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations, ainsi que le rôle des femmes autochtones dans la reprise économique après la pandémie de COVID-19.

Le Conseil des femmes de l'APN a également achevé le rapport intitulé *Sécurité et prospérité économiques des femmes des Premières Nations*. Ce rapport examine es nombreux obstacles auxquels se heurtent les femmes des Premières Nations lorsqu'il s'agit d'atteindre des niveaux d'éducation plus élevés, de s'établir en tant qu'entrepreneures prospères, de trouver un emploi dans des postes de gestion ou de direction. Le rapport final comprend un cadre stratégique global de mesures visant à promouvoir les enjeux socio-économiques et à accroître la participation des femmes des Premières Nations du Canada à la gouvernance des Premières Nations.



Plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ disparues ou assassinées des Premières Nations

Au cours du printemps et de l'été 2021, le Conseil des femmes de l'APN a organisé une série de séances régionales de dialogue afin de fournir des commentaires et de mettre à jour le Plan d'action des Premières Nations pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. Il s'agit d'un processus dirigé par les Premières Nations et conçu selon une démarche axée sur l'importance de la famille et la guérison des traumatismes. Les séances régionales de dialogue ont donné lieu à l'élaboration de rapports ou de plans d'action régionaux qui examinent les circonstances uniques, les perspectives, les travaux régionaux en cours et les enjeux prioritaires. Ce travail est mandaté par la résolution 67/2019, *Élaboration et mise en œuvre d'un Plan d'action national pour contrer la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA autochtones.*

Le 3 juin 2021, l'APN a publié un Plan d'action pour un cadre national des Premières Nations en réponse aux 231 Appels à la justice lancés par l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA). Ce Plan d'action des Premières Nations s'intitule « *Donner vie aux Appels à la justice* » et a été élaboré avec la participation directe de survivants des Premières Nations victimes de violence sexiste et de familles dont les êtres chers ont disparu ou ont été assassinés. Le Plan d'action pour un cadre national des Premières Nations comprend des mesures d'envergure nationale visant à soutenir les familles et les survivants, un cadre pour la prévention et un cadre pour la guérison. Il contient également des mesures ciblées sur les quatre thèmes des 231 *Appels à la justice*, à savoir la culture en tant que sécurité, la santé et le bien-être, la sécurité humaine et la justice.



Rapports du Conseil



Le Plan d'action pour un cadre national des Premières Nations contribue au Plan d'action national du gouvernement fédéral pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, et sera un élément moteur de la mise en œuvre des 231 *Appels à la justice*. Le Cadre national des Premières Nations ne constitue qu'une partie de la réponse des Premières Nations aux 231 *Appels à la justice* de la Commission nationale d'enquête, avec une perspective nationale propre aux mesures déterminées. Le rapport comprend également une priorité régionale et des plans d'action établis à la suite des dialogues régionaux.

Prochaines étapes – La voie à suivre

Le Conseil des femmes de l'APN continuera de plaider pour l'établissement d'une perspective équilibrée entre les sexes qui respecte les droits et les aspirations des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations. Pour 2022, le Conseil des femmes de l'APN prévoit qu'une grande partie de son travail sera consacrée à la promotion de la mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones ainsi que du Plan d'action pour un cadre national des Premières Nations.





Conseil national des jeunes

Le Conseil national des jeunes (CNJ) de l'Assemblée des Premières Nations (APN) s'efforce d'influer sur l'orientation de l'APN en promouvant l'égalité. Il travaille avec tous les niveaux de gouvernance en vue de créer des possibilités de perfectionnement personnel et d'autonomisation pour les futures générations.

Établi par la Charte de l'Assemblée des Premières Nations, le CNJ est un organe important de l'APN qui représente les jeunes des Premières Nations de tout le pays dans des dossiers qui les concernent au quotidien. Il agit en tant qu'organe consultatif auprès des Comités des Chefs, du Secrétariat et du Comité exécutif de l'APN dans divers dossiers concernant ou non les jeunes.

Composition et représentation du CNJ

Le 15 juin 2021, le CNJ a adopté une motion à l'unanimité qui modifie son mandat dans les sections « Composition » et « Représentation » de la manière suivante :

Le Conseil national des jeunes compte deux jeunes du même genre ou sexe ou de n'importe quel genre ou sexe, y compris des personnes 2ELGBTQQIA, qui représentent chacune des onze régions de l'Assemblée des Premières Nations.

Le Conseil national des jeunes élit deux présidents, qui sont des personnes du même genre ou sexe ou de n'importe quel genre ou sexe, y compris des personnes 2ELGBTQQIA. Les deux coprésidents agissent, au besoin, comme porte-parole du Conseil national des jeunes.

Par la voie de la résolution 4/2021 de l'APN, *Changement de composition concernant l'Île-du-Prince-Édouard*, les Chefs-en-assemblée ont ordonné que l'article 17, Composition du Comité exécutif (Charte de l'APN), ainsi que tout autre article faisant référence au nombre de Chefs régionaux, soit modifié pour inclure l'Île-du-Prince-Édouard en tant que région représentée en vertu de la Charte. Ce changement a permis à l'Île-du-Prince-Édouard de nommer deux jeunes représentants au CNJ, ce qui porte ce dernier à 22 membres.

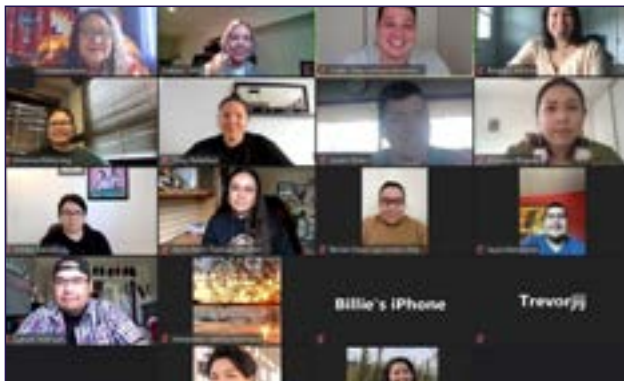
Chaque année, le CNJ élit deux coprésidents et deux membres exécutifs durant l'Assemblée générale annuelle (AGA). Les coprésidents du CNJ élus pour 2021-2022 sont Rosalie Labillois-Wysote (Première Nation d'Eel River Bar, Nouveau-Brunswick) et Taylor Behn Tsakoza (Première Nation de Fort Nelson, Colombie-Britannique).

Principales activités et réalisations

Les membres du CNJ travaillent dans divers dossiers de l'APN. Chaque membre est responsable d'un portefeuille pour suivre les travaux accomplis dans son secteur d'affectation. Ils renseignent le CNJ sur les avancées accomplies dans leurs portefeuilles respectifs à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle, de l'Assemblée extraordinaire des Chefs et de réunions en ligne.

Secrétariat et Comité exécutif de l'APN

Le CNJ de l'APN conseille des Comités des Chefs et des groupes de travail de l'APN et participe aux forums organisés par le



Secrétariat de l'APN. Cette année, il a donné la priorité à des activités de sensibilisation et d'information axées sur la *Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (anciennement projet de loi C-15) et la vaccination contre la COVID-19.

Plan stratégique 2020-2022

Tous les deux ans, le CNJ met à jour son plan stratégique, qui oriente ses priorités et son travail. Le plan stratégique de 2020-2022 comprend les priorités suivantes :

- **Élargir le réseau du CNJ** — Le CNJ souhaite élargir son réseau sur le plan géographique et démographique en établissant des relations avec d'autres conseils nationaux des jeunes. Son objectif est de mieux faire entendre la voix des jeunes Autochtones;
- **Accroître la présence en ligne** — Le CNJ prévoit de consolider sa réputation et sa visibilité en augmentant sa présence en ligne afin de rejoindre et inspirer davantage les jeunes de l'Île de la Tortue et d'établir des partenariats avec des intervenants clés;
- **Renforcer les capacités et l'esprit d'équipe** — Le CNJ souhaite en priorité renforcer les capacités de ses membres par

l'intermédiaire d'activités de perfectionnement professionnel afin de s'assurer que chaque membre accomplit le plus efficacement possible ses fonctions, tout en planifiant l'arrivée de nouveaux membres;

- **Renseigner sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones** — Le CNJ axera ses efforts sur le partage d'informations et fournira aux jeunes Autochtones les outils et les ressources nécessaires pour mieux s'informer sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (Déclaration des Nations Unies) et la Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, y compris s'impliquer davantage dans la mise en œuvre de la Loi.
- **Réunions trimestrielles et priorités internes** — Le CNJ continue d'établir des mécanismes de collaboration pour aborder les nouvelles questions et les priorités par l'intermédiaire de réunions et d'activités de communication. Cela comprend la mise à jour du mandat du CNJ, l'élection annuelle de nouveaux coprésidents et de membres exécutifs et l'attribution des portefeuilles.



NSoutien du CNJ à d'autres initiatives des jeunes

Le CNJ soutient et encourage la collaboration avec divers groupes de jeunes à l'intérieur et à l'extérieur de l'APN. En mars 2021, des membres du CNJ ont assisté au forum *Des voix s'élèvent: Porteurs d'espoir*, un forum des jeunes sur l'éducation des Premières Nations. Depuis, il s'est engagé à accroître ses travaux et ses communications sur les médias sociaux et à établir des relations avec des organisations locales des Premières Nations. Lors de ses réunions trimestrielles, le CNJ présente régulièrement des possibilités, des projets et des initiatives régionales.

COVID-19

Les membres du CNJ continuent de prêter main forte à leurs communautés en diffusant des comptes rendus nationaux parmi les jeunes de leurs régions respectives et en faisant connaître l'existence de documents d'information sur la COVID-19. Le CNJ participe aux réunions et initiatives du Groupe de travail sur la COVID-19.

À l'échelle nationale, les membres du CNJ ont participé à la réalisation d'une vidéo d'intérêt public de l'APN qui mettait l'accent sur le rôle important des jeunes des Premières Nations dans la protection des communautés contre la COVID-19. La vidéo a été présentée au Forum de l'APN sur la COVID-19, en septembre 2021. Elle a permis de communiquer de l'information sur les vaccins et de sensibiliser les citoyens à l'importance de se faire vacciner.

Activités externes

Vaccination chez les jeunes — Des membres du CNJ font partie d'un sous-groupe de travail sur la vaccination chez les jeunes dirigé par Services aux Autochtones Canada (Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits). Le groupe de travail est composé de partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ainsi que de représentants des provinces et des territoires. Il réunit des jeunes pour discuter de la sensibilisation des jeunes à la pertinence du vaccin, des obstacles à la vaccination et des moyens de les surmonter et pour écouter l'avis des jeunes sur les messages diffusés sur la vaccination.

Cercle consultatif des jeunes — Des membres du CNJ continuent de participer aux activités d'un cercle consultatif des jeunes Autochtones à la Direction générale des communications de Justice Canada. Le CNJ, comme d'autres conseils nationaux de jeunes, offrent des conseils et aident à préparer une campagne publique de sensibilisation en collaborant à la réalisation d'une vidéo promotionnelle mettant en évidence les points de vue des jeunes sur la Déclaration des Nations Unies.

Rapport sur l'état de la jeunesse — Le CNJ a tenu en ligne une réunion avec des représentants de Patrimoine Canada pour discuter des répercussions, des défis et des obstacles inhérents à la COVID-19. Ses membres ont décrit la façon dont ils se sont adaptés et comment ils comptent réagir après la pandémie. Le CNJ a signalé le manque de possibilités d'exercer un leadership dans leur communauté et l'importance s'engager auprès de la communauté, de la bande et du gouvernement fédéral.



Le 11 août 2021, la diffusion du tout premier Rapport sur l'état de la jeunesse a été annoncée par Bardish Chagger, ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse. Avant la diffusion du rapport, des membres du CNJ avaient participé aux activités d'un groupe consultatif comptant 13 jeunes afin de représenter le CNJ et de s'assurer que les points de vue des jeunes des Premières Nations étaient pris en compte dans le rapport national final.

Semaine de la vérité et de la réconciliation — Le 1^{er} octobre 2021, des membres du CNJ ont tenu un atelier sur la représentation et l'autonomisation des jeunes au Centre national pour la vérité et la réconciliation dans le cadre d'un événement virtuel de la Semaine de la vérité et réconciliation. La séance a permis d'étudier divers points de vue de jeunes sur l'intégration de la représentation et de la culture et de décrire la complexité de la réconciliation.

Cheffe nationale : Le chemin de la guérison

Le CNJ et le bureau de la Cheffe nationale de l'APN ont entamé des discussions sur la meilleure façon de promouvoir la vision et le travail du CNJ par l'intermédiaire d'un projet national. Le CNJ a établi plusieurs priorités dans son Plan stratégique 2020-2022. Il souhaite discuter de manière plus approfondie avec la Cheffe nationale de certains sujets, tels que l'autonomisation des jeunes, le renforcement des capacités et le développement du leadership.

Prochaines étapes – La voie à suivre

Au cours de l'année 2021-2022, le CNJ continuera de :

- Collaborer avec le Conseil des gardiens du savoir, le Conseil des femmes et le Conseil des anciens combattants de l'APN;
- Faire progresser les priorités énumérées dans son plan stratégique 2021-2022;
- Assurer une présence visible et importante dans les activités, les réunions et les conférences du Secrétariat de l'APN et de ses divers comités et groupes de travail, y compris être responsable d'un dossier du Secrétariat de l'APN;
- Soutenir le groupe de défense d'intérêts des jeunes de Des voix s'élèvent: Porteurs d'espoir de l'APN en donnant un écho à leurs Appels à l'action sur l'éducation des Premières Nations;
- Participer aux activités de comités et de groupes de travail internes et externes et rendre compte de cette participation au CNJ;
- Collaborer avec la Cheffe nationale pour donner plus d'amplitude aux priorités des jeunes.





Conseil des anciens combattants des Premières Nations

Conseil des anciens combattants des Premières Nations (CACPN)

Les anciens combattants des Premières Nations font partie de la longue histoire de l'Assemblée des Premières Nations (APN) puisqu'ils étaient déjà présents aux débuts de l'organisation, c'est-à-dire lorsque celle-ci s'appelait la Fraternité des Indiens du Canada (FIC) avant de devenir l'actuelle APN. Ils ont contribué à l'orientation et à la mise en place de la FIC/APN en commençant par la formation de la Ligue des nations indiennes (League of Indian Nations). Le rôle central joué par les anciens combattants au sein de la structure de l'APN méritait une reconnaissance officielle. Lors de l'Assemblée générale annuelle de 2020, les Chefs-en-assemblée ont adopté une résolution qui reconnaît l'existence officielle du Conseil des anciens combattants des Premières Nations en tant que membre des quatre Conseils de l'APN. Les quatre Conseils se réunissent tous les trimestres pour adopter des approches et des stratégies communes afin de mieux soutenir leurs objectifs individuels.

Le Conseil des anciens combattants des Premières Nations (CACPN) s'efforce d'aider les anciens combattants, les familles et les communautés des Premières Nations. Il est composé d'anciens combattants des Premières Nations, dont certains ont participé à des guerres et des conflits internationaux, ainsi qu'à des missions de maintien de la paix. Le CACPN s'emploie à défendre les intérêts des anciens combattants qui ont subi des traumatismes inhérents à leur service ou à des guerres, et ceux de leurs familles qui en éprouvent des séquelles intergénérationnelles. L'objectif ultime du CACPN est d'élaborer une politique susceptible

d'avoir des retombées positives parmi les anciens combattants, les familles et les communautés en général.

Le CACPN est dirigé par des anciens combattants et soutenu par le Comité exécutif de l'APN, en l'occurrence par Norman Yakeleya, Chef régional des Territoires du Nord-Ouest et titulaire du portefeuille du CACPN. Un processus régional régit les nominations au sein du CACPN. Chaque région est représentée par un ancien combattant désigné, qui veille à la reconnaissance et à la prise en compte des besoins régionaux.

Membres du Conseil des anciens combattants des Premières Nations par région

Les membres du CACPN sont : Norman Yakeleya, Chef régional de l'APN et titulaire du portefeuille du CACPN; Tom Bressette, ancien combattant et représentant de l'Ontario; James Eagle, ancien combattant et représentant du milieu urbain; Charles Hume, représentant du Yukon et ranger du Nord; Chef Christian Sinclair, ancien combattant et représentant du Manitoba; Emile Highway, ancien combattant et représentant de la Saskatchewan; Henry Raine, ancien combattant et représentant de l'Alberta; Eldon Bernard, ancien combattant, et Chef Terry Richardson, représentants du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard; Tim O'Loan, ancien combattant et représentant des Territoires du Nord-Ouest; Larry Whiteduck, technicien des anciens combattants de l'APN. Le porte-parole national des anciens combattants du CACPN est l'ancien combattant et ancien Chef Percy Joe. Les postes



de représentants des régions du Québec et de la Nouvelle-Écosse sont actuellement vacants.

Activités et actions stratégiques

En janvier 2021, le CACPN s'est entretenu avec le ministre fédéral des Anciens Combattants, Lawrence Macauley. Au cours de cette réunion en ligne, les deux parties ont discuté de la meilleure façon de travailler ensemble pour améliorer les services offerts aux anciens combattants, aux familles et aux communautés des Premières Nations. La discussion a porté sur l'élaboration d'une proposition de lettre d'entente qui comprendrait quatre piliers principaux de discussion et qui permettrait de lancer un remaniement des relations publiques qu'entretient Anciens Combattants Canada avec les anciens combattants des Premières Nations.

Les quatre piliers nécessitent un dialogue, une recherche et une entente sur l'amélioration de la prestation des services aux anciens combattants. Ces piliers sont décrits ci-dessous.

- 1) **Établissement d'un registre de tous les soldats et anciens combattants des Premières Nations** qui ont combattu dans tous les grands conflits mondiaux, y compris les Première et Deuxième Guerres mondiales, la guerre de Corée, les conflits récents en Afghanistan et les missions de maintien de la paix du Canada dans le monde. Le registre engloberait les anciens combattants des Premières Nations non documentés qui ont combattu dans des conflits antérieurs et postérieurs à la Confédération au nom du Dominion du Canada.
- 2) **Évaluation des activités d'information actuellement en place à Anciens Combattants Canada** et de l'efficacité de ces

efforts. Rejoignent-elles leur cible, à savoir les anciens combattants, les familles et les communautés des Premières Nations? Il s'agit notamment de permettre une meilleure prise en compte et compréhension des besoins particuliers des anciens combattants liés aux traumatismes apparus après leur service et de veiller à ce que les anciens combattants et leurs familles soient informés des services de santé, de logement et de commémoration qui sont éventuellement accessibles et disponibles.

- 3) **Création d'un poste de personne-ressource au sein d'Anciens Combattants Canada**, qui agirait à titre d'agent de liaison pour les anciens combattants et qui aiderait à répondre aux besoins et aux préoccupations anciennes et actuelles des soldats des Premières Nations. Il s'agirait d'une personne-ressource désignée pour travailler au sein du ministère des Anciens Combattants pour aider les anciens combattants des Premières Nations, leurs familles et les communautés des Premières Nations.
- 4) **Activités de commémoration.** S'assurer que les soldats des Premières Nations seront inclus dans les activités de commémoration internationales. Le CACPN proposerait d'organiser un pèlerinage et un hommage particuliers en l'honneur des soldats morts sur des champs de bataille étrangers.

Réunions stratégiques

Au début de 2021, le CACPN s'est entretenu avec le ministre fédéral des Anciens Combattants afin d'examiner les préoccupations communes des membres du CACPN et d'organisations alliées. Lors de





cette réunion, les grandes lignes d'une proposition de lettre d'entente entre Anciens Combattants Canada et le CACPN ont été définies.

Les récentes élections fédérales ont légèrement retardé le processus. Le CACPN prévoit que, compte tenu de la nomination d'un nouveau cabinet, la lettre d'entente ne devrait être achevée qu'au début de 2022.

En cette période de pandémie, le CACPN a organisé sept conférences téléphoniques, plutôt qu'en personne, pour assurer la sécurité et la santé de ses membres.

Les autres travaux du CACPN comprennent la planification et la coordination de la participation d'anciens combattants des Premières Nations (y compris la désignation des représentants) à des cérémonies internationales et l'organisation de séances de travail pour établir les principales priorités et activités.

Les réunions proposées en 2022 comprendront l'étude de relations de travail avec les ombudsmans nationaux des anciens combattants, la Direction nationale du groupe de la Légion, Veterans Emergency Transition Services et Anciens Combattants Canada.

La voie à suivre

L'APN continuera de soutenir les efforts du CACPN. Elle veillera à la participation du CACPN aux assemblées, notamment l'Assemblée générale annuelle et l'Assemblée extraordinaire des Chefs, et à la prise en compte de ses suggestions durant ces rencontres.

Le CACPN continuera de conseiller le Comité exécutif et le personnel de l'APN et de travailler en partenariat avec les Conseils des gardiens du savoir, des femmes et des jeunes et poursuivra ses efforts de collaboration en tant que partie des Quatre Conseils en veillant à la progression de leurs plans stratégiques communs.

De plus, la proposition de lettre d'entente rédigée avec Anciens Combattants Canada améliorera considérablement la prestation des services dans le cadre des initiatives de relations publiques actuelles. Le CACPN contribuera de son mieux à l'élaboration, à la promotion et à l'amélioration des services offerts aux anciens combattants, aux familles et aux communautés des Premières Nations.



ASSEMBLY

OF FIRST NATIONS



Rapport de la directrice générale



Directrice générale

Aaniin, Pjil'asi, OKI, Kwe kwe, Boozhoo, Tan'si, Gilakas'la, She:kon

Je pense qu'il n'est pas faux de dire que nous sommes tous un peu surpris de devoir tenir une troisième assemblée virtuelle. Nous espérions pouvoir nous réunir en personne mais, malgré les nombreuses avancées formidables réalisées dans la lutte contre la pandémie, la COVID-19 est toujours bien présente et menace la sécurité de tout rassemblement en personne. Je vous suis toutefois immensément reconnaissante de la patience, de la résilience et du dévouement dont vous faites preuve tout au long de cette très longue période. J'ai bon espoir que si nous continuons à nous faire vacciner et à appliquer les mesures de sécurité publique, nous parviendrons à traverser ce moment difficile.

Les Premières Nations ont vraiment relevé les défis de ces 21 derniers mois. Grâce à votre collaboration et à votre leadership, nos assemblées virtuelles, nos réunions et nos forums politiques ont été couronnés de succès et nous ont permis de continuer à travailler à l'amélioration des conditions de vie des membres des Premières Nations, malgré les embûches et les restrictions inhérentes à la pandémie. J'exprime toute ma reconnaissance à chacune et chacun d'entre vous.

Dans mes deux précédents rapports, j'ai décrit en détail les travaux du Groupe de travail national de l'APN sur la COVID-19. Ce travail important continue, et je remercie toutes les personnes concernées pour leur précieux soutien. Dans la perspective d'une reprise post-pandémique, le Groupe de travail axe de plus en plus ses efforts sur les soutiens économiques et sanitaires nécessaires pour permettre aux Premières Nations de sortir fortes et en bonne santé de cette crise.

Les réalisations n'ont pas manqué cette année. Je pense tout d'abord à l'élection de notre Cheffe nationale, RoseAnne Archibald, la première femme à occuper ce poste. Grâce à une planification minutieuse et à des mois de travail acharné, l'Assemblée générale annuelle de 2021 a pu avoir lieu de manière virtuelle. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris part au processus, des participants aux campagnes aux électeurs, en passant par les personnes dévouées présentes en ligne. Nous n'aurions jamais abouti à ce résultat sans votre participation.

Cet automne, après une campagne éclair, nous avons assisté à la réélection d'un autre gouvernement du Canada libéral minoritaire. J'espère que notre plateforme, Le chemin de la guérison, comprenant une analyse des programmes des partis fédéraux et des circonscriptions où notre influence pourrait compter, vous a été utile durant cette campagne et qu'elle vous a permis de voter de façon plus éclairée.

Les activités de l'APN ont été très nombreuses au cours de l'année écoulée. La restructuration opérationnelle du Secrétariat de l'APN a continué à prendre forme et procure des avantages à tous les niveaux.

La nouvelle structure nous ouvre des perspectives plus holistiques et plus larges quant à la façon de mieux servir les Premières Nations. Grâce à une flexibilité accrue et à une meilleure coordination issues de la réorganisation, le Secrétariat de l'APN est en mesure de travailler plus efficacement dans le cadre des mandats que vous lui avez confiés par l'intermédiaire des résolutions.



Rapport de la directrice générale

En ce mois de décembre, l'Assemblée extraordinaire des Chefs (AEC) s'appuie sur les enseignements tirés de nos réunions de décembre 2020 et de juillet 2021. Je remercie sincèrement toutes les personnes qui travaillent d'arrache-pied en coulisse et sur vos écrans. J'espère que cette AEC virtuelle créera un sentiment d'appartenance et de communauté parmi les dirigeants, les membres et les invités des Premières Nations présents. Ensemble, nous poursuivrons les efforts de plaidoyer de l'APN afin que les intérêts, les objectifs et les droits des Premières Nations soient défendus et respectés.

Comme toujours, c'est un honneur de servir les Chefs et les Premières Nations. Grâce à votre engagement, votre collaboration et votre leadership, l'APN persévèrera et progressera dans son mandat, à savoir améliorer les conditions de vie de tous les membres des Premières Nations. Je considère ma fonction de directrice générale comme

une expérience enrichissante et passionnante. Je suis vraiment honorée de travailler pour une organisation aussi admirable et dévouée.

Malgré les répercussions de la pandémie sur notre vie quotidienne, notre engagement à travailler ensemble et à sortir plus forts que jamais de cette crise n'a pas faibli. J'espère que vous et vos proches êtes en bonne santé sur le plan physique, mental et spirituel. Je me réjouis à l'idée de me joindre à vous par écrans interposés à l'AEC, et en personne lorsque nos nations pourront à nouveau se réunir en toute sécurité.

Wela'lioq, Miigwetch, Nia:wen, Mahsi'Cho, Hiy Hiy, Guneshcheesh, Howa'a, Kinanaskomitin,

Janice Ciavaglia
Directrice générale





55 Metcalfe Street

Suite 1600, Ottawa

Ontario K1P 6L5

Tel: 613.241.6789

Fax: 613.241.5808